

choisir

revue culturelle
n° 639 – mars 2013

(Sans terre





Ouvre la main

*Si tu fermes la main,
le monde te restera
fermé comme un poing.
Si tu veux que le monde
s'ouvre à toi,
ouvre la main.
D'où t'arroges-tu
le droit de donner ?
Toi qui n'as rien
que tu n'aies reçu.
Toi qui n'as rien rendu
de ce qu'on t'a donné.
Ne donne pas : partage.
La générosité est un privilège :
ceux qui reçoivent de ta main
le savent, n'en doute pas.
Si donc tu donnes sans pudeur
leur ingratitude
ne sera que justice.*

Lanza del Vasto



choisir

n° 639 - mars 2013

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Céline Fossati, journaliste
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75

fax 022 827 46 70

redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofo

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.–

Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.–

CCP : 12-413-1 «choisir»

Pour l'étranger : FS 100.–

par avion : FS 105.–

Prix au numéro : FS 9.–

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : Pascal Deloche/GODONG,
Togo

p. 7 : JJKphotos

p. 10 : Philippe Lissac/GODONG

p. 19 : Laurent Larcher/CIRIC

p. 22 : Pain pour le prochain

p. 26 : JJK photos

p. 30 : Quentin Tarantino

p. 33 : Collection particulière,

© Patrice Schmidt

p. 34 : Augustin Rebetez

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
La liberté d'un chrétien <i>par Pierre Emonet</i>	
Spiritualité	8
Un temps de créativité <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Spiritualité	9
Rendre gloire à Dieu <i>par Jerry Ryan</i>	
Eglise	12
Le jeûne. Renouveau d'une tradition spirituelle <i>par Béatrice Vaucher et Alain Viret</i>	
Société	16
A qui appartient la terre ? Occupation des sols <i>par Mike Deeb et Philani Mkhize</i>	
Politique	21
Accaparement des terres. Des banques de développement impliquées <i>par Yvan Maillard Ardent</i>	
Economie	24
Les Suisses impliqués <i>par Yvan Maillard Ardent</i>	
Economie	25
L'enjeu coopératif. La coopération pour valeur refuge <i>par Etienne Perrot</i>	
Cinéma	29
Entre maître et esclave <i>par Patrick Bittar</i>	
Expositions	31
Sam Szafran. L'œuvre et la vie <i>par Geneviève Nevejan</i>	
Théâtre	34
Un fanatisme lyrique <i>par Tuana Gökçim Toksöz</i>	
Lettres	35
Un Hamlet des temps modernes. Otto Weininger (1880-1903) <i>par Gérard Joulé</i>	
Livres ouverts	38
Loyola, Ricci, Clavius & Cie <i>par Pierre Emonet</i>	
Chronique	44
Neige <i>par Gladys Théodoloz</i>	

La liberté d'un chrétien

Du pontificat de Benoît XVI, l'histoire retiendra surtout sa démission. Plus que les encycliques, les discours, les voyages, cet acte de courage et d'humilité marque d'un sceau original le ministère du pape allemand. D'abord parce qu'il s'agit d'une décision inhabituelle pour un souverain pontife, posée une seule fois dans l'histoire bimillénaire du christianisme.¹ Mais surtout parce que le geste de Benoît XVI est un acte de grande liberté, à laquelle l'histoire des papes ne nous a pas habitués : au plus haut niveau de responsabilité, la personne l'a emporté sur le personnage.

Plus une fonction implique une haute responsabilité, plus celui qui la porte s'identifie avec sa charge, au point de se confondre avec elle. Par honnêteté la plupart du temps, par ambition quelques fois. Le personnage, l'acteur, absorbe peu à peu la personne. Et lorsque la fonction est réputée d'origine divine, le lien est sacré, infrangible ; quitter sa charge devient aussi impossible que de quitter son propre être. Dépouillé de sa propre liberté, il ne lui reste plus qu'à jouer son rôle jusqu'à la fin, en acceptant stoïquement le lent vieillissement et la paralysie progressive de son service. En démissionnant, Benoît XVI a fait preuve d'une liberté que certains n'ont pas manqué de lui reprocher. A Cologne comme à Cracovie, des cardinaux bien intentionnés ont rappelé qu'on ne renonce pas à être père et que le Christ n'est pas descendu de la croix. Beaux propos à courte vue ! La sagesse est certes le privilège des ans, encore faut-il que l'âge lui offre une assise suffisante et ne se transforme pas en handicap.

Si la décision de Benoît XVI a surpris, des signes, qui trouvent aujourd'hui leur explication, pouvaient la laisser présager. En 2010 déjà, Benoît XVI expliquait à Peter Seeuwal, son biographe, qu'un pape a le droit et même le devoir de se retirer lorsqu'il constate que physiquement, psychiquement et spirituellement il ne peut plus assumer la charge de son ministère.² Par deux fois, en 2009 et 2010, à L'Aquila, il s'était recueilli sur la tombe de Célestin V, allant jusqu'à déposer son pallium sur le sarcophage du seul pape de l'histoire qui

ait renoncé librement à sa charge. Dévotion prémonitoire, qui témoigne d'une décision lentement mûrie qui ne doit rien à la lassitude ou à la pusillanimité.

Le geste de Benoît XVI est exemplaire et porteur d'espérance. Il témoigne de la modestie d'un homme de foi qui ne s'estime pas indispensable, qui ose faire confiance au Christ pour l'avenir de l'Eglise. En quittant sa charge pastorale il n'emporte pas avec lui le charisme de l'infailibilité, qui, du coup, apparaît comme la grâce d'un ministère plus que d'une personne. Il n'y aura pas un pape à la retraite, mais un cardinal qui fut pape. Unanime, l'opinion publique y a vu un acte de courage et d'humilité qui, le temps d'une émotion, a relégué à l'arrière-plan les critiques négatives d'un pontificat qui ne nous préparait pas à un tel coup d'audace. Ce pape réputé conservateur a pris une décision étonnamment moderne, premier pas - souhaitons-le - d'une réforme vainement attendue depuis de nombreuses années. En démystifiant le ministère de Pierre,³ sa démission pourrait bien inaugurer une nouvelle culture de la responsabilité dans l'Eglise romaine, une culture de la modestie et du réalisme.

En déjouant les pires pronostics suscités par l'élection de l'ancien grand inquisiteur, Benoît XVI n'aura cessé de surprendre. En recentrant plus franchement le ministère papal sur la christologie, il l'a affranchi des traditionnelles mesquineries propres aux milieux ecclésiastiques. Ses gestes d'ouverture n'ont malheureusement guère retenu l'attention de l'opinion publique : sa lettre aux catholiques chinois, ses propos sur l'usage du préservatif, sa défense de la rationalité et de la liberté de conscience, son invitation aux athées et aux agnostiques à participer à la rencontre d'Assise, son indéfectible fidélité à l'enseignement du concile Vatican II. Quant aux jésuites, ils se souviennent que Benoît XVI les a confortés dans leurs audaces apostoliques en les envoyant aux frontières, là où la foi et la raison entrent en dialogue, où l'esprit évangélique lutte pour la justice et la paix, où le Christ apporte une réponse aux questionnements et aux nostalgies d'une humanité en quête de sens.

Pierre Emonet s.j.

- 1 • En 1294, le pape Célestin V a renoncé à sa charge après cinq mois de pontificat. Les autres cas de démissions évoqués récemment concernent des anti-papes contraints d'abandonner leur fonction à l'époque du schisme d'Occident.
- 2 • **Benoît XVI**, *Lumière du monde. Le pape, l'Eglise et les signes des temps. Un entretien avec Peter Seewald*, Paris, Bayard 2010, 300 p.
- 3 • Le mot est du cardinal Woelki, archevêque de Berlin.

■ Opinion

Nouveau pape : les attentes de l'Asie

Le Père Nithiya Sagayam, secrétaire exécutif du Bureau pour le développement humain de la Fédération des Conférences épiscopales d'Asie (FABC), identifie les principales attentes du continent asiatique, dans son immense pluralité de peuples et de religions, vis-à-vis du prochain pape.

« La mission de l'Eglise est centrée sur le Christ et non pas sur les canons ou sur les homélies. Il est très important que l'Eglise ne soit pas comme une organisation laïque, prise par des questions d'argent et de pouvoir, mais qu'elle accueille le cri et les angoisses des hommes, en particulier des pauvres et des marginalisés. L'appel est celui contenu dans la Constitution apostolique *Gaudium et Spes*. Souvent, on identifie l'Eglise à un organisme qui s'occupe de contraception, de mariages homosexuels, d'ordination des femmes, de messe en latin. La quantité d'énergie dépensée pour de telles questions est excessive par rapport à celle dépensée pour les problèmes brûlants du monde : la violence, la guerre, la production d'armements, la discrimination et l'exploitation des pauvres et des marginalisés.

» Les peuples d'Asie désirent que l'Eglise, plutôt que de regarder l'ensemble de ses problèmes internes, soit tournée vers l'extérieur, portant le message du Christ à propos de toutes les questions qui agitent la planète, telles que la pauvreté et l'oppression. Que le Magistère du nouveau pape aide l'Eglise à abandonner les tentations d'*autoréférentialité* et, dans le sillage du concile Vatican II, à s'approcher des joies et des angoisses des peuples du monde.

» Quelle que soit sa provenance, le nouveau pape devrait considérer avec attention et parler le langage des Eglises périphériques, en Asie, en Afrique, en Amérique latine. Le monde s'attend à ce que le nouveau pape soit universel, qu'il soit un guide prophétique et miséricordieux. (...) Le pape doit être enfin la voix de la conscience de tous les responsables politiques mondiaux. C'est pourquoi nous espérons que les relations avec les autres responsables religieux dans le monde seront fortes. »

Nithiya Sagayam (*fides/réd.*)

■ Info

Sénégal : centre d'étude des religions

L'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, au nord du Sénégal, a ouvert le premier Centre d'étude des religions (CER) d'Afrique francophone. Elle a aussi mis en place un master en sciences sociales et en sciences des religions. Les programmes portent sur l'histoire des religions antiques, des monothéismes sémitiques (judaïsme, christianisme, islam), des religions africaines et asiatiques. Les cours aborderont également les rapports entre religions et dynamiques socioculturelles, les religions et les débats de société, les études comparées des religions, les conflits liés aux religions et les médiations qu'ils peuvent inspirer.

Pour son directeur Abdourahmane Seck, le CER contribuera au dialogue entre les religions, en produisant et diffusant du savoir sur l'histoire et les enjeux contemporains des religions, tout en faisant des étudiants « les meilleurs ambassadeurs de ce besoin de dialogue ». (*apic/réd.*)

■ Commentaire

Dies judaicus

Le *Dies judaicus* (le jour du peuple juif) a été célébré pour la troisième année consécutive le 24 février dernier, lors du deuxième dimanche de Carême. Christian Rutishauser, provincial des jésuites de Suisse et membre de la Commission du dialogue judéo catholique-romain suisse, en est l'un des initiateurs. Il en explique le sens.

« L'objectif principal de cette journée est l'amélioration des rapports et du dialogue entre l'Eglise catholique et le judaïsme. Il s'agit aussi de rappeler aux catholiques leur lien permanent avec le judaïsme, en accord avec l'enseignement du document *Nostra Aetate* du concile Vatican II et des instructions de l'Eglise qui ont suivi. C'est une occasion pour les chrétiens d'approfondir leur foi par rapport au judaïsme.

» La liturgie du *Dies judaicus* n'est pas une liturgie particulière mais celle du deuxième dimanche de Carême. Le jour a été soigneusement choisi. Tout d'abord, il s'agit d'un dimanche, une journée liturgique qui lie les chrétiens au shabbat, ce moment important de la tradition juive. Ensuite, cette célébration a lieu durant le Carême, qui est le temps de la conversion. Les catholiques sont invités à se libérer de leur dette historique envers les juifs, tout en se préparant à Pâques : la mort et la résurrection de Jésus doivent être compris à partir de l'arrière-fond de la Pâque juive. Troisièmement, le dimanche se célèbre par une liturgie. C'est pour cela que la Commission de la Conférence des évêques met à disposition des textes pour aider à la préparation de l'homélie, ainsi que des prières spéciales.

» Enfin, le choix du deuxième dimanche de Carême se comprend par les textes lus lors de cette célébration : la vocation d'Abraham (Gn 12), l'alliance de Dieu avec Abraham (Gn 15), le sacrifice d'Isaac (Gn 22), des passages d'épîtres de saint Paul et la transfiguration de Jésus (Lc 9, par.). A cela s'ajoutent les psaumes, qui forment le centre de la prière juive et sont un pont entre juifs et chrétiens. Ce sont tous des textes importants au niveau des liens entre les deux communautés. »

Christian Rutishauser s.j. (réd.)

■ Info

Réformer la curie

Dans une interview publiée le 17 février dans le *Sonntagsblick*, Mgr Felix Gmür souhaite davantage de marge de manœuvre de la part de Rome pour les évêques et les Eglises locales. Pour l'évêque de Bâle, si le nouveau pape doit d'abord « maintenir ensemble l'Eglise universelle dans ses innombrables facettes » et soigner une « culture du dialogue », il doit aussi prendre en mains « la réforme urgente de la curie à Rome (...) une curie dont on ne sait pas exactement comment elle fonctionne et qui ne sert pas vraiment la papauté ».

A propos du sentiment de grande opacité régnant au sein de l'Eglise, Mgr Gmür a déclaré que les responsabilités devraient être plus clairement définies. La curie romaine ne devrait s'occuper que de ce qui est vraiment nécessaire et laisser la plus grande marge de manœuvre possible aux évêques et aux Eglises locales. (*apic/réd.*)

■ Info

Initiatives des prêtres

Les initiatives des prêtres d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse se sont regroupées le 25 janvier à Munich. Les quelque 30 délégués ont annoncé qu'ils s'engageraient « contre les structures absolutistes actuelles » et « pour les droits des citoyens et la transparence dans l'Eglise ».

Le but principal de ce regroupement étant de favoriser « une pastorale proche des hommes, dans l'esprit de Jésus », les initiateurs estiment nécessaire d'agir en contradiction avec « les directives actuelles de l'administration de l'Eglise ». « Ce ne sont pas les évêques qui sont nos adversaires, mais le système qui s'est accru », a affirmé l'ancien vicaire général de l'archidiocèse de Vienne, Helmut Schüller.

Le nouveau regroupement compte, selon ses indications, près de 1500 agents pastoraux, dont des prêtres, des diacres, des spécialistes en pastorale et des catéchistes. Le groupe national le plus important est l'Initiative des paroisses de Suisse, avec 500 adhérents, suivi de l'Autriche. D'autres groupes se sont récemment mis en route dans 9 des 27 diocèses d'Allemagne. Des contacts ont été établis avec des initiatives similaires aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Irlande et en Australie. (apic/réd.)

■ Commentaire

L'esprit des comptes

Depuis le début de l'année, la totalité des dépenses de la Confédération pour l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation est regroupée à la charge

de l'administration dirigée par Johann Schneider-Ammann, désormais rebaptisée Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR).

En clair, les universités cantonales, le Fonds national et le domaine des Ecoles polytechniques fédérales (EPF) rejoignent les hautes écoles spécialisées (HES), la formation professionnelle et la politique de l'innovation. (...) Par-delà les organigrammes, le basculement est révélateur d'une évolution qu'il vient renforcer, celle de l'économisation de la formation supérieure, parallèle à celle de la culture par exemple. Les notions de concurrence et d'efficacité font leur apparition dans le vocabulaire des gestionnaires académiques, les indicateurs de performance et de rendement influent sur les *rankings* et autres évaluations. Les améliorations de qualité ne suffisent plus, on vise l'excellence, la prouesse, avec tout le prestige qui lui est associé. Les unités administratives deviennent des *centres de compétence*, les rectorats des *directions*, les filières master des HES des *offres compétitives*. Et les étudiants, qui ont vite compris les avantages de choix efficients, optimisent les efforts à consentir pour l'obtention des crédits ECTS prescrits par la réforme de Bologne. (...) La part du financement privé - surtout celui fourni par les grandes entreprises - fait désormais débat, d'autant qu'il revêt une importance croissante dans les revenus des hautes écoles. Les cent millions de francs offerts en mai dernier à l'Université de Zurich par l'UBS à l'occasion de ses 150 ans ont suscité, à juste titre, pas mal de commentaires.

Yvette Jaggi (in *Domaine public*)

Voir l'intégrale de son intervention par rapport au financement privé de l'enseignement public sur <http://www.domainepublic.ch/articles/22824>.

■ Info

Plateforme pour les droits humains

Plus de 75 ONG de Suisse romande et de Suisse alémanique (dont les œuvres d'entraide) se sont unies pour créer une plateforme commune pour les droits humains. Le secrétariat du réseau se situe à Berne, auprès de l'association humanrights.ch. La création de ce réseau est étroitement liée au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) qui existe depuis 2011 à Berne.

Les membres de la plateforme souhaitent accompagner le travail du CSDH et transformer le centre en une institution nationale des droits humains indépendante, conforme aux principes internationaux. Cette institution, grâce à son indépendance vis-à-vis des autorités, pourra contrôler l'application des droits humains et des libertés fondamentales en Suisse. Elle renforcera aussi la crédibilité de la politique suisse en faveur de ces droits. La plateforme assumera enfin des tâches de coordination pour les ONG actives dans ce domaine, par exemple dans l'élaboration de rapports alternatifs à destination des comités internationaux. (apic/réd.)

aussi de l'efficacité électrique que dépendra la réussite de la nouvelle politique énergétique. Au moins un tiers du courant consommé en Suisse est gaspillé. Aussi *oeku Eglise et environnement* appelle à une taxe incitative sur l'électricité.

Un exemple de stratégie énergétique à suivre, celui des Services industriels genevois (SIG). Une fois n'est pas coutume, une palme a été décernée à une régie publique genevoise. Les SIG ont, en effet, été récompensés en début d'année pour leurs efforts dans le domaine de l'efficacité énergétique avec le Watt d'Or de l'Office fédéral de l'énergie. Ils avaient déjà reçu en 2011 le prix suisse de l'énergie pour leur programme d'économie d'énergie éco21. « Si le gaspillage d'électricité diminue, Genève accroîtra son indépendance énergétique et sa compétitivité », explique Cédric Jeanneret, responsable d'éco21. (com/L'avenir est renouvelable janvier 2013/réd.)

Centrale solaire photovoltaïque de Verbois



■ Info

Stratégie énergétique

L'association œcuménique *oeku Eglise et environnement* soutient la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, qu'elle considère comme une réponse globalement adaptée au défi de la politique énergétique future de la Suisse, sans nucléaire et avec une consommation d'énergies fossiles fortement réduite. Elle rappelle toutefois que c'est

Un temps de créativité

Le Carême a commencé... Comme chaque année, les 40 jours qui précèdent Pâques sont un moment de pénitence qui prépare à cette fête. Et franchement, pendant des années, je me suis dit : « Quelle barbe ! Encore des semaines sans chocolat, avec moins de télévision, etc. » Dans ma famille, cela a été assez longtemps notre façon de marquer cette période. Une façon tout à fait sincère, mais qui me semblait un peu « négative ». Et puis, un jour, j'ai rencontré un prêtre qui m'a dit qu'il pouvait y avoir d'autres manières de vivre cette préparation, en dégageant par exemple davantage de temps pour la lecture de la Bible ou pour être disponible aux autres ; que la créativité était bienvenue, du moment que notre choix nous permettait d'être plus solidaire et marquait une rupture avec l'ordinaire.

Avec les années, j'ai constaté que pour moi l'ascèse la plus difficile n'était pas de me priver de chocolat, de télévision

ou de bons repas, mais de préserver une certaine disponibilité, et donc des espaces de temps, à « l'imprévu », à la spontanéité dans mes rapports avec autrui. Depuis cette prise de conscience et, ma foi aussi, cette « discipline », qui je dois le reconnaître me coûte un peu, je trouve ce temps de Carême infiniment plus motivant et fécond. Se préparer à la fête de la Résurrection, c'est-à-dire de la victoire du Christ sur les limites qu'impose la mort, revêt à présent pour moi une toute nouvelle signification. A cette époque où les agendas se remplissent toujours plus vite, se figent et laissent peu d'espace à l'inattendu, regagner un peu de cette liberté me donne un tout nouvel élan.

Le Carême est un temps qui nous offre la chance de donner un peu de nous-mêmes aux autres. Il est possible de le faire en marquant notre solidarité matérielle (en donnant de l'argent, en renonçant à certaines choses pour en remettre la valeur financière à des œuvres d'entraide par exemple), en rétablissant une forme de justice par la pénitence et l'équité ou en donnant de son temps. Il me semble que la forme importe peu, l'important est le fond : être solidaires et disponibles, pour rompre les rigidités de nos habitudes et de nos certitudes. Ainsi nous pourrions redécouvrir la force d'une longue tradition qui invite à la créativité.

Bruno Fuglistaller s.j.

www.choisir.ch

a fait peau neuve !

Visitez notre nouveau site Internet et ses dernières fonctionnalités :

- lire **choisir** en ligne (pour nos abonnés)
- partager nos articles sur les réseaux sociaux

Rendre gloire à Dieu

●●● **Jerry Ryan**, Winthrop, MA (USA)
Employé à l'aquarium de New England,
ancien Petit Frère de Jésus

Ce n'était ni une discussion, ni une dispute. J'écoutais tout simplement. Un ami proche parlait de « comment rendre gloire à Dieu ». Pour lui, c'était au moyen de l'amour, pas une notion vague et générale de l'amour, mais un amour manifesté par la compassion pour ceux qui en ont besoin.

Il aurait pu citer la scène du jugement dans Matthieu 25 ou les Béatitudes chez Luc et Matthieu (on m'a récemment fait remarquer que le Sermon sur la montagne chez Luc affirme *bienheureux* les opprimés ou ceux qui souffrent sans tenir compte de leurs qualités morales, alors que chez Matthieu, les *bienheureux* sont des agents de la justice). Mon ami aurait tout aussi bien pu citer le célèbre sermon de Jean Chrysostome : « Veux-tu honorer le Corps du Christ ? Ne le rejette pas lorsqu'il est nu. Celui qui a dit "Ceci est mon corps" a également dit : "Tu m'as vu avoir faim et ne m'a pas donné à manger... ce que tu as fait au plus petit de ceux-là, c'est à moi que tu l'as fait !" Honore Dieu de la manière dont il veut être honoré, pas de celle dont tu penses qu'il devrait être honoré. Pourquoi le Christ aurait-il besoin de calices d'or vides s'il meurt de soif ? Pourquoi aurait-il besoin de vêtements cousus d'or s'il est nu ? Si tu vois quelqu'un qui a faim ou qui est abandonné et que tu

ornes sa table d'une belle nappe en fil d'or, sera-t-il reconnaissant ou indigné ? Ne prendra-t-il pas cela pour de l'ironie et pour une extrême insulte ? »

A ce stade de la discussion, mon ami et moi étions d'accord. Ce qui me dérangeait par contre, c'étaient les implications qui en découlaient. Sa démarche pouvait laisser croire que tout le reste - prières, dogmes, sacrements, liturgie, richesses culturelles des deux millénaires du christianisme, institution ecclésiale - était secondaire et nous empêchait même d'accomplir l'essentiel. Cette attitude, qui se rencontre souvent chez des gens bons et dévoués et que j'admire profondément, pose un problème difficile à gérer.

La pauvreté de Dieu

Pourquoi Jésus de Nazareth, Parole et Sagesse de Dieu, s'est-il identifié aux pauvres et aux abandonnés ? La réponse la plus profonde que j'ai trouvée est que l'Incarnation - rendue visible dans la vie et la mort, les paroles et les actes de Jésus de Nazareth - est révélatrice de l'Etre Dieu, qui peut se vider de lui-même par amour.

Nous croyons en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du Ciel et de la Terre, de l'Univers visible et invisible.

***L'engagement concret pour la justice et le secours aux souffrants est-il suffisant pour rendre gloire à Dieu ?
Rituels, symboliques et institutions sont-ils insignifiants ? Ce serait oublier que le Créateur s'est humblement livré à l'accueil et à l'amour des humains. Et que la croix mène à la Résurrection.***

spiritualité

Mais en créant l'humanité à son image et à sa ressemblance, Dieu a renoncé librement à sa toute-puissance et nous a revêtus du pouvoir de le repousser. Le rejeté de Bethléem, le Nazaréen qui s'en va de-ci de-là sur les routes de Galilée en demandant à être écouté et cru, le Roi des juifs incapable de descendre de la croix : voilà l'image de la pauvreté de Dieu, qui s'est fait mendiant par amour. Il ne s'impose pas mais se rend vulnérable à nos options. Léon Bloy disait : « Dieu ne s'est pas complètement senti Dieu jusqu'à ce qu'il fût crucifié. » Saint Thomas d'Aquin, méditant les Béatitudes et le passage de Jean décrivant Jésus qui lave les pieds de ses disciples, écrit : « Il y a une autre chose qui enflamme l'âme pour aimer Dieu : la divine humilité. Dieu tout-puissant se soumit de telle sorte à chacun des anges et à chacun des saints, qu'il devint comme un esclave

qui fait de chacun son dieu. Cette humilité vient de l'abondance de la bonté divine et de sa grâce, comme un arbre ploie sous le poids de ses fruits. » Voilà peut-être pourquoi les pauvres, les abandonnés, ceux qui souffrent sont proclamés *bienheureux* dans les Béatitudes de Luc : ils symbolisent la pauvreté de Dieu et son impuissance. Voilà peut-être aussi pourquoi ceux qui s'identifient aux pauvres entreront au Royaume. La compassion pour les pauvres ouvre à la compassion pour Dieu... et pour soi-même. Car la laideur et la difformité que nous voyons et avons tendance à repérer chez les autres reflètent notre propre misère et notre propre besoin de compassion.

S'occuper de Dieu

Nous pouvons retourner les choses et adopter vis-à-vis de Dieu les mêmes sentiments et les mêmes comportements qu'il a envers nous. Nous avons besoin de Dieu parce que lui-même a choisi d'avoir besoin de nous. Et nous devrions avoir de la compassion pour le Tout-Puissant.

La simple piété chrétienne le réalise instinctivement. Je me souviens de mon angoisse, enfant, pendant la Semaine sainte, en écoutant la lecture de la Passion selon saint Jean et en espérant contre tout espoir que, cette fois, Pilate libérerait Jésus. Naïveté ou vestige d'une pureté et d'une simplicité compromise depuis fort longtemps ? Echo d'un âge du christianisme qui, malgré toutes ses contradictions, était pur de cœur ?

Dieu veut que nous ayons besoin de lui, car il est le premier à avoir besoin de nous. Jésus, l'image du Père, a eu besoin de parents terrestres, de Jean le Baptiste, des apôtres, des femmes qui lui rendaient service, de Marie de Bé-

Eglise d'un camp de réfugié, Tunisie



thanie qui l'oignit pour son enterrement et de Joseph d'Arimatee qui lui offrit une tombe neuve. Ce qu'on nous demande, ce n'est pas seulement de nourrir, de vêtir et de consoler les affligés, mais de reconnaître en eux leur dignité et leur valeur intrinsèques. De même, on nous demande de consoler notre Dieu et de lui rendre gloire, honneur et attention, selon les codes de notre temps et de notre culture.

C'est peut-être là qu'interviennent l'Eglise, la prière, le dogme, la liturgie, etc. Il existe une compassion communautaire pour Dieu, construite au cours de l'Histoire, au moyen des Ecritures et de la Tradition, qui nous unit à la communion des saints et au Jésus historique et qui nous parle dans notre réalité.

L'Eglise en pèlerinage vit immergée dans la réalité de la mort et de la destruction. Nous sommes confrontés chaque jour au péché et à la laideur. C'est notre « pain quotidien », que nous avons d'une manière ou d'une autre à convertir en Eucharistie, le symbole de la Passion du Christ. Car c'est précisément par la croix que la joie est venue dans le monde, par la croix que la vie est entrée dans la mort et a détruit la mort, car là où la vie a pénétré, même au plus profond de l'enfer, la mort ne peut plus exister.

La croix et l'humiliation du Christ sont donc essentielles à la révélation de l'Amour, dont la fin ultime est de nous introduire dans la gloire et la joie de Dieu, dans la Résurrection, triomphe sur la mort et le péché. Il y a là la promesse d'une béatitude à venir.

La beauté, signe de Dieu

Pour nourrir notre espérance dans le pouvoir de la Résurrection, nous avons besoin de symboles du triomphe final,

de l'ultime reconnaissance de la Gloire de Dieu et de la venue de son Royaume.

Dans les Evangiles, la glorification de Jésus est extrêmement discrète : une tombe vide, quelques brèves apparitions pour rassurer ceux qui l'ont aimé. La Transfiguration sur le Mont Thabor est plus spectaculaire et explicite.

Mais depuis le temps de Constantin, l'apparat et la beauté ont été utilisés pour symboliser la grandeur de Dieu et de son Royaume. Avec le risque que ce qui est un symbole de pouvoir soit considéré comme le pouvoir lui-même. Que ce qui est le signe d'un triomphe futur soit utilisé comme justification d'un triomphalisme présent. Nous ne portons pas encore de blanches robes, en suivant l'Agneau partout où il va...

Qu'un tel symbolisme débouche sur des abus ne doit pas nous distraire de sa nécessité. Nous avons besoin de ces signes et Dieu sait que nous en avons besoin. Les grands chefs-d'œuvre chrétiens de la liturgie, de l'art, de la musique, de la littérature ou de l'architecture irradient une beauté qui fait vibrer l'amour au dedans de nous, quelles que soient les intentions de leurs auteurs. Peut-être est-ce cela que voulait dire Dostoïevski à propos de la beauté qui sauve le monde.

Nous avons besoin des signes de la beauté et du pouvoir de Dieu, tout en sachant que ces manifestations sont éphémères : un jour de pluie, la fragilité d'une conversion nous rappellent que ces « triomphes » sont partiels et transitoires. Notre expérience définitive de la Résurrection et de la Glorification de Jésus appartient à une autre dimension.

R. J.

(traduction : Thierry Schelling)

Le jeûne

Renouveau d'une tradition spirituelle

● ● ● **Béatrice Vaucher**, Lausanne

Responsable du Service de formation des adultes (SEFA),

Eglise du canton de Vaud

Alain Viret, Lausanne

Théologien, SEFA

Pratiqué dans nombre de traditions religieuses, le jeûne connaît, après un temps de désuétude, un nouvel intérêt.

Cette redécouverte nous interroge sur le sens que le jeûne revêt aujourd'hui, au regard de la tradition biblique et spirituelle et de la place donnée au corps dans les milieux chrétiens.

« Jean-Baptiste est venu, en effet, il ne mange pas, il ne boit pas, et l'on dit : C'est un possédé ! Le Fils de l'Homme est venu ; il mange et il boit, et l'on dit : C'est un glouton et un ivrogne. » (Mt 11,18-19)

Le ministère de Jésus commence, en toute discrétion, par un jeûne de quarante jours dans le désert où il est poussé par l'Esprit (Mt 4,1-2) et où est rappelé ce verset du Deutéronome (8,3) : « Ce n'est pas seulement de pain mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu que l'homme se nourrit. »

Le lien avec l'écoute de la Parole de Dieu est ainsi mis au premier plan.

Excepté ce jeûne initial, les évangélistes nous montrent Jésus participant plus souvent à des repas que jeûnant. Il met en garde, par contre, les pharisiens contre la tentation de l'hypocrisie et de l'orgueil. Et dans les consignes données à ses disciples, il les invitera à jeûner sans ostentation, en se parfumant la tête et se lavant le visage pour ne pas en tirer vaine gloire et pour plaire à son Père qui voit ce qui se fait dans le secret (Mt 6,16). Cet enseignement est précédé par celui sur l'aumône et la prière, dessinant ainsi le triptyque partage-prière-jeûne marquant désormais chaque Carême.

Les apôtres ont jeûné (Ac 13,2 ; 14,23 ; 2 Co 11,27) tout en priant pour la mission. Associé à la prière, le jeûne offre ainsi une puissance dans le combat contre les forces du mal. Dans le plus ancien ouvrage consacré au jeûne chrétien (*De Jejuniis*, vers 200), Tertullien compare le jeûneur à un soldat du Christ qui monte la garde (du cœur) contre les mauvaises pensées.

Le Carême

Le jeûne a été assez rapidement associé aux six semaines du Carême, à la préparation baptismale et pascale. La fête de Pâques était précédée par deux jours de jeûne, les Vendredi et Samedi saints. Puis l'ensemble du Carême sera marqué, dès le IV^e siècle, par l'appel au renoncement et au partage.

Aujourd'hui, l'Eglise orthodoxe, plus marquée par la tradition monastique, garde une pratique forte du jeûne, tandis que l'Eglise catholique ne prescrit formellement le jeûne que deux fois par an : le Mercredi des cendres et le Vendredi saint.

Le jeûne chrétien prend son sens dans l'imitation de Jésus dans son combat contre le Mal, dans le mouvement qui le fait passer du Serviteur souffrant au

Christ glorieux (Ph 2). Il a une double dimension : eschatologique, car tendu vers la venue du Christ, et ascétique, pour se purifier des passions terrestres (convoitises de la chair, ascèse du silence, du sommeil, de la sexualité...). Si saint Jean-Baptiste souligne l'aspect de conversion radicale, saint Paul (1 Co 9,24-27) utilise l'image d'un marathon spirituel pour marquer la nécessité de meurtrir son corps pour être plus humble et laisser grandir le Christ en soi.

La tradition monastique

Dès le IV^e siècle, dans les déserts d'Egypte et de Syrie, le jeûne joua un rôle privilégié dans la vie et l'enseignement des Pères du désert, non sans certains excès (jeûne cinq jours sur sept, jeûne au pain et à l'eau, pratique de l'inédie où le moine ne se nourrit que de la communion). Saint Antoine, premier ermite chrétien, enseigne que « le Saint-Esprit fait violence à l'âme et au corps, afin que tous deux soient purs et qu'ils deviennent tous deux de la même façon héritiers, le corps par jeûnes nombreux et veilles ». Prière, silence, frugalité ou abstinence feront désormais partie de la tradition monastique d'Orient comme de celle des chartreux et autres moines d'Occident.

Les Pères de l'Eglise sauront souligner cependant que cette pratique doit être animée d'esprit chrétien et portée par les deux ailes de la prière et de la miséricorde (saint Pierre Chrysologue). Le jeûne doit permettre l'ouverture à une nourriture céleste, celle de la Parole de Dieu, qu'ils invitent à méditer (saint Am-

broise de Milan, *Traité sur l'Evangile de Luc*). Saint Augustin dira du jeûne qu'il facilite l'exercice de la charité et développe l'esprit d'unité entre membres de l'Eglise, qu'il permet de dompter la chair, d'élever l'esprit et invite ainsi à plus d'humilité.

Le jeûne ne se limite d'ailleurs pas à celui de nourriture, mais il doit s'étendre à toute parole ou sujet de discorde. « Que non seulement la bouche jeûne, mais aussi l'œil, l'ouïe, les pieds, les mains et les autres membres du corps », demande saint Jean Chrysostome (homélie 3 aux Antiochiens). Plusieurs Pères de l'Eglise soulignent que la chasteté occupe une place spéciale dans l'esprit et le combat du jeûne.

De fait, se croisent dans la littérature patristique l'ascèse alimentaire, l'ascèse sexuelle et l'ascèse de la veille, autour du thème mystique de l'attente de l'Epoux qui donne tout son sens à l'esprit chrétien du jeûne. Aux disciples de Jean-Baptiste qui demandent à Jésus pourquoi ses disciples ne jeûnent pas, Jésus répond : « Les compagnons de l'Epoux peuvent-ils mener le deuil tant que l'Epoux est avec eux ? Mais viendront des jours où l'Epoux leur sera enlevé ; et alors, ils jeûneront » (Mt 9,15-18).

Le jeûne, aujourd'hui

Alors que la pratique du jeûne se maintiendra relativement bien dans la tradition orthodoxe nourrie d'une spiritualité monastique toujours vivante, elle connaîtra très tôt un net affaiblissement en Occident, sans doute pour diverses raisons.¹ Tout d'abord, par l'influence de la philosophie grecque, qui a introduit un dualisme âme-corps contraire à la conception juive plus unifiée de l'être humain et qui a survalorisé le rude

1 • Pour une étude plus approfondie, cf. **Jean-Claude Noyer**, *Le grand livre du jeûne, approche religieuse*, Paris, Albin Michel 2007, 350 p.

combat de l'esprit contre la chair. Peu à peu, s'est élaborée ainsi une spiritualité désincarnée, qui a relativisé la place du corps dans la vie spirituelle et a réduit l'ascèse à une mortification dont on a cherché à se débarrasser dès que possible. A cela s'est ajoutée une conception pénale du jeûne, portée par le terme de « pénitence », où il s'agissait surtout de réparer les péchés commis par les fidèles. La plupart des manuels des confesseurs se perdent dans une casuistique où la lettre - pour ne pas dire les chiffres - ont tué l'esprit évangélique.

Enfin, plus récemment, les conditions de la vie moderne et son consumérisme, l'omniprésence des sollicitations alimentaires dans la publicité et les compensations de toutes sortes générées par un mode de vie stressant ont réduit l'espace laissé au vide, au silence et au jeûne. Au point qu'il faille aujourd'hui développer des programmes de lutte contre l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires ! Certains hôteliers ont même écrit au Vatican pour supprimer la gourmandise de la liste des péchés capitaux ! On comprend que la consigne du jeûne ait disparu de la plupart des prédications et que celle-ci soit aujourd'hui, même au sein des Eglises, un acte prophétique, volontaire et courageux, car à contre-courant.

Et pourtant, un mouvement de renouveau se dessine dans l'élan donné par des auteurs tels que le dominicain Raymond Regamey ou le moine bénédictin Adalbert de Vogüé.² Ils invitent à une meilleure prise en compte du corps dans la croissance spirituelle. Le jésuite Niklaus Brantschen³ parle même de la redécouverte d'un « trésor caché dans le jardin de l'Eglise et ressorti de l'oubli par certains médecins ».

Groupes œcuméniques de jeûne

Car jeûner nourrit spirituellement : c'est ce que découvrent en Suisse romande des groupes œcuméniques, sous l'impulsion des œuvres d'entraide Pain pour le prochain (PPP) et Action de Carême (AdC). Depuis plus de dix ans, ils vivent durant le temps de Carême une semaine de jeûne comme une expérience pascale. Cette période liturgique est choisie pour sa portée spirituelle, comme temps propice à la relecture de l'expérience chrétienne à l'école du Christ, dans sa passion et sa résurrection.

Comme le jeûne aiguise l'attention à l'autre, tout particulièrement du prochain dans le besoin, et rend donc solidaire et compatissant avec ceux qui n'ont pas de quoi vivre, chaque jeûneur est invité à donner l'équivalent de ce qu'il n'a pas dépensé en nourriture et autres consommations pour des projets d'entraide gérés par AdC et PPP.

En 2012, 512 personnes, réunies en 48 groupes, ont vécu une telle expérience de jeûne durant une semaine. Ces groupes sont accompagnés par une septantaine d'animateurs, sensibilisés et formés aux dimensions physique, spirituelle et sociale du jeûne. Cet encadrement sert l'objectif du jeûne, qui est de se rendre disponible et ouvert intérieurement.

Sur le plan physique, les groupes suivent la méthode mise au point par le Dr Otto Buchinger (1878-1966) qui permet à toute personne en bonne santé phy-

2 • **Pie Raymond Regamey**, *Redécouverte du jeûne*, Paris, Cerf 1959, 450 p. ; **Adalbert de Vogüé**, *Aimer le jeûne. L'expérience monastique*, Paris, Cerf 1988, 150 p.

3 • **Niklaus Brantschen**, *Fasten neu erleben. Warum, wie, wozu ?* Freiburg im Breisgau, Herder Verlag GmbH 2006, 122 p.

sique et psychique de vivre harmonieusement la descente alimentaire, le jeûne et la reprise alimentaire.⁴ Elle favorise une expérience positive en permettant de dépasser les peurs des non-initiés.

Lorsque le jeûne est répété d'année en année, l'attention au vécu corporel devient moins prégnant. Ce temps peut alors être vécu, témoigne une participante, comme un « cadeau pour le corps qui, durant une semaine, se repose et élimine les toxines, apportant sérénité et bien-être, permettant de tester ses propres limites et de découvrir combien le corps est une « machine merveilleuse » avec toutes ses réserves ». Durant la semaine de jeûne, les jeûneurs se retrouvent en groupe chaque soir pour partager le vécu de la journée. C'est un soutien pour tous ! Le groupe porte spontanément à l'entraide et permet des échanges en profondeur. Comme l'exprime un jeûneur : « On rentre plus vite au cœur de l'autre et au cœur de nos propres émotions qui habituellement tendent à être refoulées par la nourriture, le travail, toutes les addictions et occupations que l'on peut avoir. Le jeûne fait tomber les masques, il nous rend humain. » Chacun est ramené à une égalité existentielle qui favorise cette confiance en soi et en l'autre.

Lors des rencontres quotidiennes, le groupe « creuse ensemble sa faim de la Parole » par un temps de méditation et de prière partagée. Le fil rouge est choisi librement par chaque groupe. La semaine est vécue comme « une pause qui permet d'approfondir sa foi au contact de la Parole de Dieu, de discerner les appels de la vie, de se poser en Dieu, de partager ses valeurs, de se connecter avec sa cohérence profonde », atteste un jeûneur, qui poursuit : « Le jeûne m'a fait prendre conscience que je peux aller plus loin dans ma relation à Dieu et la relation à mon corps qui est un présent de Dieu. » Françoise Wilhelmi de Toledo⁵ parle de passage, « le passage d'une vie agitée, régie par le mental et la course contre la montre, à une vie où l'on remet son temps dans le Temps de Dieu ».

Une voie d'intériorisation

Gandhi affirmait : « Le jeûne est pour le monde intérieur ce que les yeux sont pour le monde extérieur. » La multiplication des ouvrages⁶ et des témoignages, comme ceux relatés dans cet article, reflètent le besoin de s'ouvrir à une vie spirituelle, d'orienter sa conscience de l'extérieur vers l'intérieur.

Parties d'Allemagne, ces expériences d'écologie spirituelle se répandent aujourd'hui en de nombreux pays et touchent des chrétiens de toutes générations et de tous milieux. Elles montrent la fécondité de cette tradition, un temps relâchée, qui, liée à l'écoute de la Parole et à l'entraide avec les plus pauvres, porte de nombreux fruits personnels et communautaires.

B. V. et A. V.

4 • C.f. **Françoise Wilhelmi de Toledo**, *L'art de jeûner : manuel du jeûne thérapeutique* Buchinger, Bernex-Genève, Jouvence 2005, 160 p., décrit très précisément ces étapes : décision, préparation, jeûne proprement dit, reprise alimentaire.

5 • **Françoise Wilhelmi de Toledo**, op. cit.

6 • Notons, entre autres, ceux de **Anselm Grün** et **Peter Müller**, *Jeûner avec le corps et l'esprit*, Paris, Salvator 2012, 224 p. et de **Christianne Méroz**, *La mystique du quotidien*, Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2005.

A qui appartient la terre ?

Occupation des sols

● ● ● **Mike Deeb o.p.** et **Philani Mkhize**, Pretoria
respectivement secrétaire général
et responsable des questions financières
de la Commission Justice et Paix Afrique du Sud

La question de l'accaparement des terres indigènes par des entreprises étrangères réveille les conflits autour de l'accès à la terre. Ces luttes ont été présentes presque partout et tout au long de l'histoire, avec cette question centrale : à qui appartient la terre ? Retour sur l'enseignement social de l'Eglise à propos de la propriété privée, avec un exemple de terrain : l'Afrique du Sud.

En Afrique du Sud, pays qui a connu une longue histoire de dépossession et de répartition inéquitable du sol, l'un des défis les plus considérables auxquels le premier gouvernement démocratique s'est trouvé confronté en 1994 a été de trouver un moyen plus juste et plus équitable de redistribuer et de restituer les terres.

Le droit à la propriété étant garanti par la Constitution, le gouvernement a adopté une politique qu'on pourrait décrire par la formule « un acheteur prêt à acheter et un vendeur prêt à vendre », afin de mettre en œuvre une redistribution des terres. Mais il n'y a pas eu de réel progrès. Au cours des dix-huit premières années du régime démocratique, très peu de terrains ont été redistribués, ce qui a provoqué dans le pays une frustration croissante parmi les millions de sans-terres. Cette frustration est actuellement en train d'exploser. Les occupations de terrains appartenant à l'Etat, à des municipalités ou à des particuliers par des sans-terres sont devenues quotidiennes.

C'est pourquoi le gouvernement a annoncé récemment que la politique de « l'acheteur prêt à acheter et du vendeur prêt à vendre » allait être aban-

donnée. Il en résultera des formes plus directes d'expropriation (que la Constitution admet dans une certaine mesure). De nombreux autres pays, tels le Brésil et le Zimbabwe, ont aussi pris cette direction.

Le problème s'exacerbe encore avec le phénomène croissant de l'accaparement de terres par des investisseurs étrangers. Ces derniers achètent d'énormes surfaces qui auraient dû faire l'objet d'une redistribution. Il faut agir de toute urgence pour empêcher de telles injustices.

Un moyen, non une fin

Ces situations nouvelles soulèvent de nombreuses questions relatives au droit à la propriété privée, à ses limites et à la possibilité de trouver d'autres moyens d'assurer une utilisation équitable de la terre.

En tant que chrétiens, comment comprenons-nous le message de la Bible et des Pères de l'Eglise au sujet de la propriété privée, de l'utilisation de la terre et de la manière dont il faut aborder la répartition injuste et l'accaparement

des terres ?¹ A qui appartient la terre ? N'est-elle qu'à celui qui y vit et la cultive ? Et qu'en est-il s'il n'a ni les moyens, ni les outils pour la travailler ? Avons-nous le droit de condamner les grands propriétaires fonciers sous prétexte qu'ils sont riches ? Le droit d'instituer une réforme agraire favorise-t-il uniquement les intérêts des pauvres ? L'enseignement social de l'Eglise se fonde sur le principe de « la subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens », pour définir le critère de l'utilisation productive de la terre, en vue de l'exercice du droit à sa propriété. Ce principe induit que la possession de grandes propriétés foncières (*latifundia*)² est illégitime de par sa nature même.³ Car les *latifundia* sont contraires au principe selon lequel « la terre appartient à tous, et non seulement aux riches », de sorte que « nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui dépasse son besoin quand les autres manquent du nécessaire ».⁴

Si l'Eglise affirme le droit à la propriété privée pour permettre l'exercice de l'autonomie personnelle et familiale comme un prolongement de la liberté humaine,⁵ ce droit n'est toutefois pas inconditionnel. Il implique des obligations très précises. Il est, fondamentalement, un instrument permettant de mettre en œuvre le principe de la destination universelle des biens matériels. Il est donc un moyen et non une fin en soi.⁶

C'est ainsi que le droit de toute personne à disposer des biens dont elle a besoin pour vivre pose une limite au droit à la propriété privée : « Celui qui se trouve dans l'extrême nécessité... a le droit de se procurer l'indispensable à partir des richesses d'autrui ».⁷

Cette doctrine a été exposée par saint Thomas d'Aquin⁸ et permet d'évaluer certaines situations complexes qui revêtent une grande importance socio-éthique, comme l'expulsion de paysans d'une terre qu'ils ont cultivée sans que leur droit à recevoir une part nécessaire à leur survie soit garanti. Ou encore des cas d'occupation de terres en friche par des paysans qui n'en sont pas propriétaires et qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté.⁹

Expropriations justifiées

Il en résulte que si certains domaines font obstacle à la prospérité collective - du fait de leur étendue, de leur exploitation faible ou nulle, de la misère qui en résulte pour les populations, du dommage considérable porté aux intérêts du pays - le bien commun peut parfois exiger leur expropriation.¹⁰ Ainsi, des propriétés insuffisamment cultivées devraient être réparties au bénéfice d'hommes capables de les mettre en valeur.¹¹

1 • Voir la recension de *Textes de Pères de l'Eglise. Riches et pauvres dans l'Eglise ancienne*, à la p. 40 de ce numéro. (n.d.l.r.)

2 • Il s'agit de grandes propriétés foncières, aux ressources habituellement sous-utilisées, appartenant souvent à des propriétaires qui n'y résident pas, qui emploient des salariés et utilisent des technologies agricoles dépassées.

3 • **Conseil pontifical Justice et Paix**, *Vers une meilleure répartition de la terre*, Libreria Editrice Vaticana, Rome 1997, n° 32.

4 • **Paul VI**, *Populorum Progressio*, 1967, n° 23.

5 • **Jean XXIII**, *Mater et Magistra*, 1961, n° 96 ; **Concile Vatican II**, *Gaudium et Spes*, 1965, n° 71.

6 • **Jean Paul II**, *Laborem Exercens*, 1981, n° 14.

7 • **Concile Vatican II**, op. cit., n° 69.

8 • Cf. *Summa theologiae*, II, q. 66, art. 7.

9 • **Conseil Pontifical Justice et Paix**, op. cit., n° 31.

10 • **Paul VI**, op. cit., n° 24.

11 • **Concile Vatican II**, op. cit., n° 71.

Face à de tels cas, la pensée patristique n'a jamais débattu la question d'une éventuelle « compensation » qui serait due aux propriétaires expropriés. Comme le souligne St Ambroise de Milan, il n'y a rien à « compenser », il s'agit là simplement de justice : « Ce n'est pas ton bien que tu distribues au pauvre, c'est seulement le sien que tu lui rends. Car tu es seul à usurper ce qui est donné à tous pour l'usage de tous. La terre appartient à tous et non aux riches... Ainsi, tu paies ta dette... »¹²

La position de l'Eglise sur le droit à la propriété privée est donc claire. Quiconque utilise la terre pour la rendre productive devrait avoir le droit de la posséder. En revanche, celui qui ne l'utilise pas à ces fins ne devrait pas en être propriétaire. C'est sur cette base que l'Eglise condamne la propriété de grands domaines comme illégitime. La possession de la terre devrait être indissolublement liée à son utilisation.

Des terres occupées

En Afrique du Sud, l'Eglise catholique elle-même a subi un certain nombre d'occupations sur la base de ces principes ! Pour comprendre ce phénomène, il importe de prendre en compte l'histoire de la propriété foncière de l'Eglise du pays.

Lorsque les premiers missionnaires arrivèrent en Afrique du Sud dans le but d'évangéliser la population, ils durent assurer leur propre subsistance. Leur principale stratégie a, dès lors, été l'acquisition de terrains. C'est ainsi que l'Eglise a fini par posséder des terres et les exploiter. Cependant, au fil du temps, le nombre de ses employés agricoles a fortement diminué, ce qui a eu pour résultat qu'un certain nombre de fermes

appartenant à l'Eglise sont restées inexploitées, attirant des occupants illégaux.

On s'est aperçu que ces occupations avaient souvent lieu à l'instigation des chefs coutumiers. Traditionnellement, les chefs coutumiers avaient en effet le rôle d'administrateurs fonciers - soit au nom du gouvernement, soit au nom d'organismes tels que, par exemple, le Trust Ingonyama.¹³ Ce sont eux qui allouaient les terres à ceux qui en avaient besoin. Il est ainsi arrivé que certains missionnaires s'adressent tout d'abord aux chefs coutumiers pour acquérir des terres. Ce n'est que plus tard qu'ils ont fait enregistrer les terrains acquis de cette manière en tant que propriétaires.

L'idée persiste donc dans l'esprit des chefs coutumiers que les terres qui sont aux mains de l'Eglise leur appartiennent de fait. Ils estiment que si l'Eglise n'en a plus besoin, ces terres leur reviennent.

Mais pour officialiser la chose et répondre aux attentes des chefs coutumiers, il faut passer par des procédures juridiques qui prennent du temps. Dans certains diocèses du pays, le Secrétariat de la terre de Justice et Paix s'efforce de faciliter ces processus. Néanmoins, certains chefs coutumiers continuent à opter pour la solution de facilité, c'est-à-dire à traiter les terres de l'Eglise comme les leurs et à en allouer des parcelles sans consulter l'Eglise.

12 • *Naboth le pauvre* (ch. XII, 55), P.L. 14, 731-756.

13 • Trust créé en 1994, visant à persuader le Parti de la liberté Inkatha à participer aux premières élections démocratiques. Il a donné au roi des Zoulous juridiction sur la majeure partie du territoire du KwaZulu Natal.

Evidemment, c'est un procédé illégal, mais l'Eglise est considérée comme une cible facile. Elle ne se précipite pas auprès des tribunaux pour résoudre les problèmes, mais continue à rechercher des solutions plus constructives et pacifiques.

Promesses non tenues

Autre exemple, le Zimbabwe. La configuration y est différente. Au moment de l'indépendance, les politiciens ont promis des terres à la population autochtone et un accord a été conclu sur des mesures et l'octroi de ressources facilitant ce retour de la terre. Vingt ans plus tard, ces promesses n'ayant toujours pas été tenues, on en est arrivé au point où les gens n'ont plus supporté d'attendre. La répartition injuste des terres a créé un climat favorable à une justification de l'occupation. D'aucuns estiment toutefois que ces occupations ont eu lieu à l'instigation du parti au pouvoir du Zimbabwe uniquement pour des raisons politiques. Le fait que certaines des fermes enlevées aux Blancs propriétaires soient maintenant en possession de membres de l'élite liée à ce parti corrobore cette thèse.

Au Brésil, le même problème a poussé les pauvres à s'organiser, à créer des mouvements sociaux et à prendre le contrôle de parcelles inutilisées par leurs grands propriétaires. Heureusement, la loi du pays les protège.

Il importe de saisir ici que si certains en viennent à occuper des terres, c'est poussés par des besoins réels. Lorsque des gens, qui n'ont pas accès à un terrain leur permettant de satisfaire leurs besoins élémentaires en matière de logement et de subsistance (cultiver des produits alimentaires, élever du bétail), voient, à leur portée, des terres

non-exploitées susceptibles de répondre à leurs besoins, ils sont tentés de les occuper.

Pour revenir à l'Afrique du Sud, une enquête sur la propriété foncière présentée en 2004 par un groupe d'experts montre que la plus grande partie des terres, à savoir 76 %, sont en mains privées. L'Etat est propriétaire des 23,8 % restants. Ce sont toujours les Blancs qui possèdent la plus grande partie des propriétés foncières privées du pays.

Jusqu'à présent, la réforme agraire, qui avait pour but de changer cet état de choses, n'a redistribué que près de 7 % des terres et, malheureusement, comme l'a reconnu le gouvernement en 2011, 90 % de ces terrains sont demeurés inexploités. En d'autres termes, la situation demeure pratiquement inchangée

Burundi



et la population noire reste largement absente de l'économie agricole.

A qui la faute ? Les maîtres coloniaux et les architectes de l'apartheid sont coupables d'avoir chassé par la conquête, puis au travers de la législation, la majorité de ceux qui vivaient sur les terres productives et de les avoir ainsi éloignés de la terre et de l'agriculture, en faisant d'eux des ouvriers. Peut-on alors leur reprocher aujourd'hui de ne pas posséder les compétences et les ressources nécessaires pour participer au monde de l'agriculture moderne ? Ne faudrait-il pas plutôt les aider à acquérir les compétences nécessaires et les soutenir en leur fournissant les ressources dont leurs concitoyens blancs ont bénéficié sous les régimes précédents et jouissent encore ? Il faudrait inviter les propriétaires fonciers à soutenir la réforme agraire, ce que certains font déjà, car de cette manière, tout le monde sera gagnant.

Accaparement des terres

L'accaparement des terres est un phénomène plus récent : des multinationales et des gouvernements étrangers s'approprient de grandes surfaces de terrain, pour produire des agrocarburants ou des cultures de rente destinées à l'exportation. Ces pratiques sont censées générer pour les populations locales des effets bénéfiques, tels que la création d'emplois et de richesse. Mais, là encore, les promesses sont rarement tenues.

Actuellement, l'accaparement des terres est le fait principalement de compagnies du Nord qui tendent à s'installer dans l'hémisphère Sud. Mais il a lieu également entre investisseurs du même continent. En Afrique, par exemple, on a observé une tendance de certains fer-

miers sud-africains à s'approprier de grandes surfaces de terre dans d'autres pays du continent, le plus touché étant le Congo-Brazzaville.

Ce que l'accaparement de la terre a d'inquiétant, c'est que les terrains qui sont pris sont ceux auxquels les pauvres auraient normalement accès. Les multinationales et investisseurs étrangers passent par les gouvernements, se font concéder de grandes surfaces de terre, sans que les populations locales soient consultées.

Si l'on s'en tient au principe de solidarité avec les pauvres sur lequel s'appuie l'Eglise, l'accaparement des terres est inacceptable dans la mesure où il enlève aux démunis les maigres ressources dont ils ont besoin pour survivre.

Une solution ?

On a célébré en 2012 l'année internationale des coopératives. Ce modèle commercial a démontré qu'il était susceptible de prospérer même pendant des périodes difficiles.¹⁴ Serait-il à suivre ? Une chose est certaine : les paysans devraient recevoir une bonne formation sur la nature des coopératives et sur leur fonctionnement. Il faudrait qu'ils puissent les étudier de près - celles qui ont réussi et celles qui ont échoué - de manière à pouvoir décider en connaissance de cause s'ils vont ou non tenter l'expérience. Quant à l'Eglise, son rôle demeure : être solidaire des pauvres en leur permettant, grâce à l'information, de faire leurs choix, et les soutenir si ces choix correspondent à sa propre vision.

M. D. et P. M.

14 • Voir **Etienne Perrot**, *L'enjeu coopératif*, aux pp. 25-28 de ce numéro.

Accaparement des terres

Des banques de développement impliquées

● ● ● **Yvan Maillard Ardent**, Marly (FR)
Responsable politique de développement,
Pain pour le prochain

Les banques internationales de développement financent d'importants projets agricoles dans de nombreux pays, notamment à l'aide de fonds publics suisses qu'elles reçoivent du Secrétariat à l'économie (SECO). Or, lorsque des investisseurs, essentiellement étrangers, accaparent des terres, c'est au détriment de la population locale. Les œuvres d'entraide suisses demandent à ces banques de modifier de fond en comble leur politique et de réparer les dégâts causés par les erreurs passées. Depuis la crise alimentaire de 2007/2008 et la crise financière qui a suivi, l'agriculture suscite une grande attention sur le plan international. La sécurité alimentaire et les investissements agricoles figurent à l'ordre du jour d'instances in-

ternationales. Des terres, apparemment inutilisées mais servant généralement de moyen de subsistance pour la population locale, sont vendues ou louées à des investisseurs ou des entreprises, voire mises gratuitement à leur disposition pour des projets agricoles de grande envergure. Ce faisant, ces terres se retrouvent généralement cultivées pour des produits destinés à l'exportation.²

Cette évolution attire des spéculateurs qui considèrent l'agriculture et l'acquisition des terres exclusivement comme un nouveau moyen de maximiser leurs profits. Conséquence, des petits paysans, des éleveurs et des pêcheurs, et même des communautés autochtones tout entières, perdent en un clin d'œil leurs moyens de subsistance. Cet accaparement des terres réduit à néant leurs possibilités d'un développement autonome.

Nombreux dégâts

Les fonds d'investissement, les entreprises privées et les gouvernements sont les acteurs principaux de l'accaparement des terres. Cependant la

La Suisse soutient financièrement plusieurs banques internationales de développement. Celles-ci favorisent de vastes projets agricoles, nécessitant de grandes surfaces de terre. Or une récente étude de Pain pour le prochain et d'Action de Carême¹ montre que ces projets nuisent à la population. Aussi les œuvres d'entraide suisses axent-elles leur Campagne œcuménique de Carême 2013 sur cette problématique.

1 • **Birgit Zimmerle, Yvan Maillard Ardent**, *When Development Cooperation becomes Land Grabbing. The Role of Development Finance Institutions*, octobre 2012, 40 p. À lire sur www.painpourleprochain.ch/index.php?id=2282.

2 • Voir **Jean-Claude Huot**, « Terres convoitées », in *choisir* n° 610, octobre 2010, pp. 25-28. Vous pouvez retrouver cet article sur www.choisir.ch. À lire aussi **Action de Carême et Pain pour le prochain**, *L'accaparement des terres*, Repères 1/2010, Lausanne, 34 p. (n.d.l.r.)

Banque mondiale et d'autres institutions actives dans le financement du développement jouent, elles aussi, un rôle non négligeable dans cette évolution. Ces institutions internationales financent directement des projets et des programmes, y participent en cofinçant des fonds d'investissement ou fournissent des conseils techniques à des gouvernements en vue de faciliter l'accès à la terre des investisseurs étrangers.

Leur objectif déclaré principal est de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable. Ces objectifs sont rarement satisfaits en réalité. Les nombreuses protestations émanant de la société civile au Cambodge, en Sierra Leone,³ au Mali ou en Ouganda attestent des conséquences négatives de ces grands projets.

Plantation de canne à sucre, Sierra Leone



Au Cambodge, par exemple, la Banque mondiale a soutenu le gouvernement lorsqu'il a lancé son vaste projet d'administration et de gestion foncières visant à régler les questions liées à la terre (Land Management and Administration Project, LMAP). Or, suite à la mise en œuvre de ce projet, un grand nombre de personnes ont été accusées d'être des occupants illégaux en délit d'infraction. Ce qui a rapidement entraîné des arrestations et des peines de prison à leur rencontre.

Les habitants se sont défendus en se tournant vers le Panel d'inspection de la Banque mondiale - un organe chargé d'examiner les plaintes concernant des incidences négatives des projets de la Banque mondiale. En 2012, celle-ci a constaté que le projet n'était pas adapté aux spécificités locales et a gelé ses versements. Mais la population aujourd'hui doit encore continuer à se battre pour défendre ses terres et ses maisons.

Le rôle de la Suisse

La Suisse, en tant que membre de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et d'autres institutions de financement au développement, a un rôle politique à jouer à cet égard. D'autant plus qu'elle siège souvent au sein des organes de direction de ces organisations. Elle est donc coresponsable de leurs comportements et devrait examiner plus attentivement leurs agissements.

L'objectif de notre pays devrait être d'appuyer les décisions qui permettent le développement de l'ensemble des

3 • Voir la p. 24 de ce numéro.

populations locales concernées et de chercher à éviter les incidences négatives des projets financés. De défendre, au sein des banques de développement, une politique qui privilégie les besoins des populations locales (petits paysans, pêcheurs, éleveurs, peuples autochtones) plutôt que des grands projets agricoles de produits d'exportation. Il est essentiel pour cela de prendre en compte les luttes de pouvoir et de consulter les personnes concernées. Le système d'alerte précoce, qui permet de prendre connaissance des problèmes à temps, doit être, pour ce faire, renforcé et étoffé.

Il convient aussi de régler les questions complexes liées aux droits fonciers et aux droits coutumiers si l'on veut mettre un terme à l'accaparement des terres. Les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts* de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) présentent, à cet effet, une base solide. Ces directives ont été adoptées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO en mai 2012. La Suisse, par l'intermédiaire de la Direction pour le développement et la coopération, a participé activement à leur élaboration et compte appuyer leur mise en œuvre.

Il est aussi nécessaire de garantir la plus grande transparence possible concernant les projets et les contrats fonciers individuels. L'étude d'Action de Carême et de Pain pour le prochain montre que la destination de l'argent des banques de développement et de leurs partenaires manque souvent de transparence. Il est possible de remédier à ce problème en encourageant les banques et leurs partenaires à dévoiler les détails des projets soutenus, des contrats fonciers ainsi que des flux

financiers. La Campagne de Carême 2013 insiste sur le fait que la Suisse doit favoriser cette transparence dans les activités bancaires.

Droits humains

Enfin, c'est aussi en tant que membre de l'ONU et du Conseil des droits de l'homme que la Suisse est tenue de s'opposer à l'accaparement des terres. La mainmise sur les terres de la part des investisseurs étrangers bafoue non seulement le droit à l'alimentation, mais également d'autres droits humains, et ce à long terme puisque les terres sont louées pour une durée allant de 50 à 99 ans. La population locale est, par exemple, souvent chassée de ses terres, sans contreparties valables.

Il ne suffit donc pas de changer la politique future des banques de développement. Les problèmes actuels causés par l'accaparement des terres doivent également être résolus immédiatement, soit en restituant les terres à ceux qui en ont été spoliés, soit en prévoyant un dédommagement adéquat ou d'autres mesures de réparation.

Y. M. A.

Pain pour le prochain, Action de Carême,
Changements de cap dans l'agriculture,
Repères 2/2012,
Lausanne, 32 p.

Les Suisses impliqués

●●● **Yvan Maillard Ardenti**, Marly (FR)
Pain pour le prochain

Cultiver des aliments pour les réservoirs de voitures au lieu de les mettre dans les assiettes ne fait pas sens. C'est pourtant exactement ce que font nombre d'investisseurs en Afrique. En Sierra Leone, la société Addax Bioenergy, basée à Genève, a accaparé pour ce faire 57 000 hectares de terres.

Depuis trois ans, l'entreprise suisse Addax Bioenergy a investi dans la culture de la canne à sucre à grande échelle en Sierra Leone, afin d'obtenir du carburant pour les voitures européennes. Ces grandes plantations risquent de menacer la sécurité alimentaire des habitants du pays, indique un rapport de l'organisation SiLNoRF (réseau sierra léonais pour le droit à l'alimentation).

Addax a loué près de la capitale provinciale de Makeni, pour une durée d'au moins cinquante ans, 57 000 hectares de terres (le double de la surface du canton de Genève). L'investissement dépasse les 320 millions de francs et l'investisseur vise un rendement de 15 %. L'entreprise a promis à la population locale concernée (environ 13 000 personnes) un développement économique. Certains effets positifs sont d'ailleurs visibles : 1700 emplois ont été créés, les salaires dépassent le seuil minimum. Mais le projet d'Addax ne profite pas à tous. Il repose sur le fait que l'Union européenne (UE) s'est fixé comme objectif d'obtenir 10 % d'agrocarburants d'ici 2020. Cette exigence est controversée car elle augmenterait considérablement le coût des denrées alimentaires au niveau mondial. L'UE elle-même est en train de planifier une limitation de la quantité de biocarburants produits à partir d'aliments.

Certes Addax propose aux agriculteurs de la région un programme censé compenser la perte des terres reconverties en canne à sucre. Mais le projet, basé sur une agriculture intensive, est pour l'instant limité à trois ans et son financement inaccessible pour nombre d'agriculteurs. En outre, les récoltes en Sierra Leone ne sont déjà pas suffisantes aujourd'hui pour nourrir la population du pays. Ne vaudrait-il pas mieux soutenir une agriculture durable, centrée sur les petits paysans ?

D'autres inconvénients et risques accompagnent le projet Addax : la monoculture de canne à sucre, durant 50 ans et plus, n'est pas respectueuse des sols et de l'environnement ; la corruption menace, parce que l'utilisation des compensations reçues par les autorités locales reste floue ; les femmes ne sont pas concernées puisque, selon la structure sociale traditionnelle, elles n'ont pas le droit d'être propriétaires.

Plus dangereux encore, afin d'irriguer les champs de canne à sucre, Addax a obtenu un droit d'accès à l'eau très étendu. L'entreprise genevoise pourra pomper durant la saison sèche un quart de l'eau de la plus grande rivière de Sierra Leone. Cela pourrait conduire à des pénuries d'eau, d'autant que sont prévues autour du fleuve d'autres grandes plantations d'investisseurs étrangers.

Y. M. A.

L'enjeu coopératif

La coopération pour valeur refuge

●●● **Etienne Perrot s.j.**, Carouge
Economiste, professeur au Centre Sèvres, Paris

En matière de solidarité, l'image de la paille tressée s'impose à tous : un brin de paille, resté seul, se rompt facilement ; plusieurs brins tressés ensemble résistent mieux. Bref, l'union fait la force. Les Grecs parlaient alors de *synergie*, lorsque l'effet collectif est supérieur à la somme des effets individuels. La traduction habituelle du mot synergie, la *coopération*, fait perdre beaucoup de la dynamique humaine cachée sous ce phénomène social.

Tout naturellement, l'esprit coopératif retrouve force et vigueur dans les périodes d'incertitude et de bouleversement, car il convient de s'unir pour mieux résister. C'est ainsi que, au début des années 90, une loge maçonnique du Grand Orient de France, cherchant des formes d'entreprises capables de mieux résister à la crise, avait justement inscrit son travail dans la logique de la coopération ; elle en avait même emprunté le nom grec : ce fut la *Loge Synergie*, composée essentiellement de professionnels issus de coopératives de production et de mutuelles d'assurance.

Au-delà de l'utilité pratique des coopératives dans un monde chahuté par la crise, la coopération présente un enjeu humain qui n'avait pas échappé au bon pape Jean XXIII. Au paragraphe n° 89 de son encyclique *Mater et Magistra*, du 15 mai 1961, il recommandait aux pouvoirs publics d'intervenir en faveur

des artisans et des coopérateurs « du fait qu'ils sont porteurs de valeurs authentiques et qu'ils contribuent au progrès de la civilisation ». Quelles sont ces valeurs et quelle civilisation la coopération engendre-t-elle ?

Evolution de la pratique

Le système coopératif ne s'est pas imposé facilement en Europe occidentale. La raison en est qu'il faisait trop penser aux corporations du Moyen-Age. Cette antique entraide de métier avait, il est vrai, dérivé vers des pratiques rigides, où les apprentis étaient exploités, les compagnons bloqués dans leurs légitimes aspirations et les maîtres engoncés dans les avantages corporatistes qui pesaient sur la société tout entière. Du coup, la Révolution française, en 1791, par la loi Le Chapelier, avait-elle interdit toute « coalition » d'ouvriers cherchant, en s'associant, à défendre de « prétendus intérêts communs ». C'était la traduction, dans les institutions économiques, de l'idéologie selon laquelle la liberté de l'individu ne pouvait coexister avec quelque corps intermédiaire que ce soit, et ne saurait être garantie que par l'Etat. Tout corps intermédiaire entre l'individu et l'Etat (famille, association professionnelle, groupements religieux, groupe de soutien mutuel, syndicat de défense) était vu

Face à la crise, entreprises ou particuliers cherchent l'union pour faire front. Au-delà du besoin économique, le système coopératif présente un enjeu humain porteur de valeurs authentiques, comme le relevait Jean XXIII. Quelles sont-elles et quelle civilisation la coopération engendre-t-elle ?

économie

comme une entrave à la liberté de chacun et susceptible de porter atteinte à l'intérêt général incarné par l'Etat.

Le capitalisme naissant trouva dans cette idéologie individualiste la base d'un statut salarial particulièrement défavorable aux ouvriers, contrepartie de l'accumulation du capital, de la croissance industrielle et de ses prolongements dans le domaine des communications et des styles de vie.

Parallèlement, des penseurs sociaux, aussi éloignés du libéralisme que du matérialisme marxiste, son reflet inversé, perçurent dans l'individualisme lui-même la véritable cause de la misère ouvrière. A partir des années 1840 apparurent les premières associations ouvrières, ancêtres des syndicats, puis, un peu plus tard, les coopératives de production. Très vite les coopératives d'approvisionnement, les coopératives agricoles, les caves coopératives, les banques et les assurances coopératives se multiplièrent pour répondre aux incertitudes du moment.

Coopérative d'habitation la CODA, Grand-Saconnex, Genève



Aujourd'hui, les formes de coopératives sont devenues presque aussi nombreuses que les situations économiques : coopératives d'habitation, de locataires ou de propriétaires, coopératives d'utilisation de matériel agricole, élargies ensuite à d'autres secteurs industriels, sociétés coopératives d'intérêt collectif qui associent des personnes physiques et des collectivités publiques ou privées, voire des bénévoles, et, dernières nées, coopératives d'entrepreneurs qui mutualisent certains services pour favoriser l'autonomie et la réussite de chaque entrepreneur qui reste, juridiquement, un salarié de la coopérative, avec les droits et devoirs qui y correspondent.

Bref, la coopération moderne est une manière, ni libérale, ni totalitaire, de réagir aux situations sociales insupportables. Ce qui permet de comprendre que les valeurs de la coopération ne tombent pas du ciel mais s'enracinent dans l'expérience du risque social lié aux soubresauts de l'économie de marché. Ces valeurs sont celles de la solidarité, de la démocratie et de la juste répartition des gains en vue d'une plus grande sécurité sur la durée.

Valeurs de la coopération

La solidarité, saint Augustin l'avait déjà dit, se développe sur le fonds des risques communs. La communauté des risques engendre la soumission à une organisation contraignante et des postures de partage qui favorisent la résistance à l'environnement hostile. Comme dans les sociétés animales, les sociétés humaines s'organisent d'autant plus strictement (et donc se révèlent d'autant plus contraignantes pour l'individu) que l'environnement est dangereux : les babouins de la savane

présentent une organisation interne plus sévère que les chimpanzés de la forêt, car la savane est un milieu plus incertain.

La deuxième valeur incarnée par le système coopératif procède de la démocratie. Dans les sociétés capitalistes, le pouvoir en assemblée générale est attribué à chaque propriétaire au prorata des capitaux qu'il a engagé (ce qui semble logique puisque le risque de perte est proportionnel à l'argent mis en jeu). Dans une coopérative, en revanche, le pouvoir est réparti également entre tous les adhérents : le principe *une personne = une voix* permet à chacun, directement ou par l'intermédiaire d'un représentant, de peser d'un égal pouvoir. En fait, seules la désignation des dirigeants et les grandes orientations stratégiques sont débattues entre tous.

Cette valeur démocratique ne garantit certes pas le résultat. L'illustre Verrerie ouvrière d'Albi, coopérative de production fondée au XIX^e siècle par Jean Jaurès, a disparu un siècle plus tard, pâtissant d'orientations stratégiques trop insensibles aux conditions actuelles du secteur verrier. Reste que la proportion de faillites des entreprises coopératives est inférieure à celle des sociétés de statut différent. Joue dans ce sens, outre le fonctionnement démocratique, la répartition des gains.

Les profits engendrés par l'activité de l'entreprise coopérative ne servent que marginalement à rémunérer le capital.

Près de la moitié va aux salariés, adhérents ou non. Dans les coopératives agricoles, cette participation prend la forme de ristournes de fin d'année qui s'ajoutent aux paiements des apports. La part la plus grosse du bénéfice (souvent près de 50 %) est versée aux réserves non distribuables, pilier central de la survie de l'entreprise.

Quelle civilisation ?

Le pape Jean XXIII prétendait que la coopération, comme l'artisanat, contribue à la « civilisation ». De quelle civilisation s'agit-il ? La réponse se lit immédiatement dans le contraste entre la logique du capitalisme libéral et celle de la coopération. Les premiers penseurs de la coopération ne s'y sont pas trompés. En témoigne Charles Gide¹ qui contribua au mouvement social dit *solidariste*. Ce mouvement, initié par Léon Bourgeois², faisait de la solidarité organisée le substitut rationnel d'une charité d'inspiration religieuse, charité qualifiée de paternaliste, trop dépendante des états d'âme et incapable de répondre efficacement aux problèmes sociaux engendrés par l'organisation industrielle moderne.

Cette tradition coopérative, hostile à la tradition dominante dans le catholicisme de l'époque, rejoignait cependant la doctrine sociale de l'Eglise dans son opposition au libéralisme économique, concernant notamment les relations entre le capital et le travail.

Au grand étonnement des praticiens de l'économie capitaliste, l'Eglise a toujours présenté l'entreprise comme une communauté humaine et non pas comme un sac d'écus auquel on aurait reconnu la personnalité juridique.

1 • Charles Gide (1847-1932) était un économiste protestant. Humaniste, il fonda une école de pensée dite « école de Nîmes », par opposition ironique à l'école de Manchester, foyer de la pensée du capitalisme libéral le plus radical.

2 • Léon Bourgeois (1851-1925) était un réformateur social, anticlérical, franc-maçon du Grand Orient de France dans la Loge *L'étoile polaire*.

« Comme nos prédécesseurs, dit le pape Jean XXIII, nous sommes persuadés de la légitimité de l'aspiration des travailleurs à prendre part à la vie de l'entreprise où ils sont employés. »³ Tout comme Pie IX en 1931 et Léon XIII en 1891, Jean XXIII reconnaît ainsi à la fois la légitimité du statut de salarié et la nécessité de leur participation, non seulement au bénéfice, mais également à l'organisation et à l'orientation de l'entreprise. C'est rejoindre là, sur le terrain pratique, l'esprit coopératif qui permet de réaliser concrètement la priorité du travail sur le capital, principe souvent réaffirmé, notamment en 1981 par le pape Jean Paul II (*Laborem exercens*, n° 12,1).

L'esprit coopératif diffère radicalement de l'esprit capitaliste repéré par le sociologue Max Weber dans son ouvrage *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, à savoir accumulation du capital par l'épargne, investissement sans gaspillage et sérieux des affaires vécues comme une véritable vocation religieuse. Les parts sociales souscrites par les adhérents d'une coopérative ne sont pas considérées comme de l'épargne en quête de rémunération, mais comme un investissement de la personne, prolongement solidaire de l'activité de production, de consommation ou d'habitation. S'il quitte la coopérative, l'adhérent ne reçoit que l'exacte valeur nominale de sa part sociale, parfois même moins si la coopérative a fait de mauvaises affaires.

Dans la pratique, ce sont les réserves, non partageables, qui sont les réelles garanties sur lesquelles peut s'appuyer la coopérative pour solliciter des prêts.

Les limites

Cette situation originale pèse sur le fonctionnement financier de la coopérative : lorsque grandit la coopérative et qu'il lui faut des capitaux pour répondre à un plus grand besoin en fonds de roulement ou pour investir dans des projets coûteux, elle ne peut guère faire appel aux adhérents, d'autant plus qu'elle ne peut leur offrir un pouvoir individuel plus grand.

Si elle a besoin de capitaux frais, la coopérative fait d'abord appel aux banques coopératives qui mutualisent les besoins et les ressources financières du secteur coopératif. Si cela ne suffit pas, elle doit faire appel au marché de capitaux, à des prix bien supérieurs à ceux pratiqués pour les entreprises capitalistes. La raison en est que, de par sa logique non capitaliste, elle ne peut pas offrir aux investisseurs le pouvoir économique qu'acquiert un actionnaire propriétaire. Cette limite financière explique à la fois certains déboires industriels de coopératives au développement trop ambitieux, et cet autre phénomène, paradoxal celui-là : l'expansion de certaines coopératives par la création ou la prise de contrôle de sociétés capitalistes.

Finalement, la civilisation induite par la coopération, civilisation de solidarité, de démocratie, de partage du pouvoir économique, ne peut relever que de la libre adhésion, car elle a un coût économique et politique. Mais ce n'est pas cher payer si la contrepartie en est non seulement une plus grande sécurité économique dans un environnement solidaire, mais également une moindre distance entre l'adhérent et ses moyens collectifs d'existence.

E. P.

3 • *Mater et Magistra*, 1961, n° 91.

Entre maître et esclave

● ● ● **Patrick Bittar**, Paris
Réalisateur de films

Paul Thomas Anderson, 42 ans, et déjà à son actif des œuvres brillantes et imposantes comme *Boogie Night*, *Magnolia* et *There will be blood*. Avec le magistral (!) *The Master*, ce virtuose du septième art s'affirme en nouvel Orson Welles, n'en déplaise à ceux qui ne supportent pas son ambition artistique affichée.

Freddie (Joaquin Phoenix), vétéran de la guerre du Pacifique, revient en Californie, traumatisé et obsédé sexuel. Il a du mal à trouver sa place dans la société américaine des années 50 : il ne contrôle pas sa violence, distille son propre tord-boyaux et dérive de job en job. Il s'échoue un soir sur le yacht de Lancaster (Philip Seymour Hoffman, prodigieux), un gourou qui séduit la bonne société new-yorkaise avec un aplomb affiché, des théories fumeuses et des croisières festives. Lancaster est directement inspiré de (Lafayette) Ron Hubbard, fondateur de la scientologie. Anderson a choisi d'axer son scénario sur le rapport maître/disciple. Mais pas n'importe quel disciple : Freddie est particulièrement fêlé, déglingué et seul, ce qui en fait une victime privilégiée pour Lancaster le manipulateur. En

même temps, entre ces deux minables (le disciple sait qu'il est lâche, le maître qu'il est bidon) l'attachement est réciproque. De façon très libre et toujours étonnante, Anderson nous entraîne dans les méandres de leurs relations complexes, faites de fascination, de dépendance et de domination. Jusqu'à cette scène à la fin où l'on constate comment, dans ce genre de relation narcissique, quasi homosexuelle, chacun devient le double mimétique de l'autre. Ainsi, outre ses extraordinaires qualités formelles,¹ *The Master* témoigne d'une grande intelligence du phénomène sectaire et du fonctionnement des pervers narcissiques. Ces derniers sont des baudruches pleines de vide, comme l'analyse Simone Weil dans *La pesanteur et la grâce* : « Qu'a-t-on gagné (et qu'il faudra repayer) quand on a fait du mal ? On s'est accru. On s'est étendu. On a comblé un vide en soi en le créant chez autrui. »

Le gourou (du sanskrit *guru* : qui a du poids, lourd) est bien celui qui est riche, plein de lui-même, autosuffisant. Il fait tout converger vers lui. Il « s'engraisse » tandis que ses adeptes ne cessent de « s'amincir ». Dans *The Master*, Hoffman est mafflu et ancré, tandis que le fébrile Phoenix maigrit à vue d'œil.

« Si Pouvoir il y a, il est du côté du Désir de l'Autre », écrit le psychanalyste François Gantheret. « Un Maître est nommé, dont je me fais l'esclave, parce qu'il est

***The Master*,
de Paul Thomas
Anderson**

1 • Ne serait-ce que la beauté des images tournées en 70 mm, format de pellicule pratiquement disparu depuis 40 ans, après avoir magnifié des films comme *Ben-Hur*, *Playtime* ou 2001.

**Django
Unchained,
de Quentin
Tarantino**

« Django Unchained »

celui dont je peux combler le désir d'être reconnu, en échange de quoi, et au prix de ma liberté, je recevrai cette complétude à laquelle j'aspire. »

Pour Freddie, Lancaster représente le « narcissisme intact » : la plus grande accumulation possible de libido sous une forme stable. Un réservoir bien rempli. Le sectateur éprouve une fascination pour cet être absolu et indestructible, qui fait violence à tout ce qui l'entoure. « Le violent emprisonne l'autre et le garde enfermé en jouissant de la jouissance qu'il impose ou qu'il refuse. Rien ne lui échappe. Il est à la fois le maître et l'esclave, la cause et l'effet, l'origine et la fin. Il est partout, il voit tout, il sait tout, il est tout. »²

Tout en outrance

Comme *The Master* (2h20), *Django Unchained* est un film long (2h40), au scénario axé sur un couple d'hommes liés par des rapports d'autorité (ici valet/maître), dans un environnement vicié par une idéologie délirante (ici le racisme), finalement mise en échec. S'inspirant, pour mieux le détourner, d'un western-spaghetti de Sergio Cor-

bucci datant de 1966, Tarantino revisite le Sud américain d'avant la guerre de Sécession, avec l'esclave Django (Jamie Foxx), un chasseur de primes allemand (Christoph Waltz), un riche propriétaire de plantations (Leonardo DiCaprio) et un vieux serviteur noir (Samuel L. Jackson, méconnaissable).

Tarantino, qui réconcilie magnifiquement dans ses références cinéphiliques les maîtres de genres et les bricoleurs de *nanars*, nous fait partager, comme à son habitude, sa jubilation cinématographique. On se retrouve un peu aux origines foraines de cet art, embarqués dans les montagnes russes d'un style tout en outrances. Dans les scènes de répit, lorsque les wagons montent lentement les pentes dramatiques, on jouit de l'art tarantinien d'étirer les dialogues, de prolonger les conciliabules avant que les flingues ne soient dégainés. La rhétorique devient une arme : celle du chasseur de primes, le savoureux Dr King Schultz, interprété par Christoph Waltz. Comme dans *Inglourious Basterds*, Waltz, exceptionnel, surpasse tous ses partenaires.

Et puis, nous dévalons les pentes sinueuses de scènes d'une violence exacerbée, traitées avec une complaisance revendiquée. Tarantino se donne le droit d'aller au bout de ses fantasmes infantiles de vengeance : les méchants trinquent, et ils trinquent méchamment. Heureusement, ce pastiche est plein d'humour, avec des effets de décalage continuels. Son esthétique kitsch recèle des pépites, comme les plans dans les plantations avec ces chènes majestueux, festonnés de mousse espagnole.

P. B.

2 • **Roland Sublon**, « Narcisse au service du pouvoir », in *Les Cahiers de la Réconciliation*, n° 2, Paris 1979, pp. 4-17.



Sam Szafran

L'œuvre et la vie

● ● ● **Geneviève Nevejan**, *Paris*
Historienne d'art

L'homme est terriblement loquace, intarissable dans le récit de ses souvenirs partagés avec les peintres, sculpteurs et écrivains qui l'ont escorté durant ses années de rapine. Sam Szafran est la mémoire vive des hommes et des lieux, surtout de Montparnasse, cette ruche d'ateliers non loin de l'Ecole des beaux-arts de Paris. Rares sont les artistes qui parlent de leurs semblables en des termes aussi sensibles et même reconnaissants. On chercherait en vain chez lui la hargne confraternelle de ces grands rivaux que sont les artistes et pour lesquels la critique est un faire-valoir. Sam Szafran est de ceux qui doutent trop pour se livrer au culte de soi.

Le peintre n'évoquerait pas avec la même affection Alberto et Diego Giacometti ou César, si ces derniers n'avaient pas été sa seule école, voire son unique famille. Son père meurt en 1941 au début de la guerre. Sa mère sera la seule survivante d'une famille décimée dans les camps. A l'âge de six ans, Sam Szafran échappe à la rafle du Vel' d'Hiv'. Sa peur de la foule est née de là. Il gardera toujours le souvenir oppressant de cette multitude rassemblée dans le vélodrome, avant d'embarquer pour un dernier voyage. Il traversera ces années de guerre et même d'après-guerre dans la solitude de familles d'accueil rétives à l'affection.

Installé à Montparnasse, il côtoie les artistes qui y ont leur atelier. Il broie les couleurs, transporte les châssis. Il devient le tâcheron content de vivre dans l'intimité de l'atelier. Aujourd'hui encore, citer ses compagnons d'infortune est l'hommage perpétuel de Sam Szafran à ceux qui l'on sauvé.

Les épreuves peuvent aguerrir, Sam Szafran les vécut en écorché vif, la rage au ventre. Elles forgèrent en lui la modestie, en conjurant l'orgueil. Ses propos n'abordent jamais de front son œuvre emmurée par la pudeur. Les non-dits dressent un portrait en creux de l'artiste, de ses blessures, de ses failles et de son humilité... Rencontre avec un homme aux qualités d'humaniste d'un autre âge.

Geneviève Nevejan : *Sam Szafran, comment votre œuvre était-elle perçue dans le paysage des années 50, largement tourné vers l'abstraction ?*

Sam Szafran : « Mon parcours a été un itinéraire assez sinueux et convulsif. Dans les années 50, il y avait une guerre violente entre figuratif et non figuratif. Le journal *Combat* avait titré : *Le réalisme sauce Szafran*. Beaucoup étaient outrés. Diego Giacometti m'a dit : "C'est le début de la gloire." Il reste que jusqu'à l'âge de cinquante ans, j'ai été très complexé d'être marginal. »

expositions

Sam Szafran, cinquante ans de peinture
du 8 mars au 16 juin,
Fondation Pierre
Gianadda, Martigny
www.gianadda.ch

Vous aimez parler des artistes que vous avez côtoyés. Quel rôle ont-ils joué ?

« J'ai un grand plaisir à les évoquer parce que ce sont eux qui m'ont fait. Moi, j'étais un juif polonais qui portait l'étoile jaune à l'âge de sept ans. Je me suis retrouvé au vélodrome avec ma jeune tante qui avait 18 ans. J'étais blond comme un Suédois, elle m'a enlevé l'étoile : "Tu diras aux gardes mobiles que tu es le fils du concierge." Durant ces années, j'ai vécu caché à droite et à gauche. Au sortir de la guerre, j'étais devenu réfractaire à tout. Je faisais partie d'une bande de malfrats. Comme je voulais avoir une bicyclette, je suis entré dans une usine où j'étais chargé de rechapir¹ les bicyclettes et le week-end, je volais. Un jour, je suis venu avec ma bicyclette décorée et le chef de bande, en quelque sorte le caïd, m'a dit : "Quand on a un talent comme le tien, on ne fait pas le voyou." J'ai été à ce point frappé que j'ai décidé de m'inscrire aux cours du soir de dessin. Je dis souvent que mon université, c'était les bistrots, où j'ai vécu des rencontres déterminantes, par exemple celle de César qui m'a fait entrer à la galerie Claude Bernard, où je suis demeuré pendant près de quarante ans. »

Quelles étaient les galeries qui comp- taient à l'époque ?

« Pierre Matisse, Kahnweiler et Denise René, qui avait une passion pour les artistes et leur œuvre, ont été mes dieux. Claude Bernard était plus cynique. J'ai bien connu Jacques Kerchache, qui a été mon premier fan et auquel je dois l'une de mes premières expositions. C'est la raison pour laquelle il a pu me faire des coups vaches de marchand ; je lui ai toujours pardonné. Il avait dû être Africain dans une autre vie, car il se sentait là-bas comme chez lui. Il avait un sens inné des œuvres, notamment des

sculptures africaines. Quand je ne trouvais pas une forme, je lui demandais de me montrer une pièce et cela m'inspirait. Il était capable d'entrer dans la peau d'un artiste. Faculté que je n'ai observée que chez les "vieux de la vieille", comme Georges Salle, directeur des musées nationaux qui avait connu Brancusi, Picasso et Braque. Le marchand Pierre Matisse, fils d'André Matisse, avait aussi cette faculté. C'était un plaisir de voir cet homme qui vivait véritablement la peinture, peut-être parce qu'il était peintre lui-même, comme sa sœur Marguerite, talent que n'appréciait pas son père. Giacometti l'avait d'ailleurs rencontré à la Grande Chaumière alors qu'il était élève. »

Pourquoi procédez-vous toujours par série ?

« Durant mes années en galerie, Claude Bernard s'emparait très vite de mes œuvres, ce qui me dépossédait de mes points de repères, d'où la nécessité de reprendre à l'envi les mêmes thèmes. Pour moi, ce ne sont pas des séries, mais des séquences. Mon entrée en art et dans une thématique s'est faite par le cinéma. J'étais un des adeptes de la cinémathèque Henri Langlois. On y croisait ceux qui allaient former la nouvelle vague. Je les écoutais. »

Ces thèmes obsessionnels sont-ils dus à un idéal de perfection ? D'ailleurs êtes-vous satisfait de ce que vous faites ?

« Jamais. »

Pourquoi avoir abordé le thème de l'escalier que vous situez presque systématiquement dans une perspective mouvante qui s'apparente au vertige ?

1 • En peinture décorative, faire ressortir une moulure. (n.d.l.r.)

« Peindre le vertige a été un moyen de l'exorciser. J'avais un oncle qui était à proprement parlé un sadique. Lorsque je ne répondais pas convenablement à ses questions, il me suspendait du quatrième étage, au-dessus du vide, et me menaçait de me lâcher. La seule chose qui soit basée sur la sensation dans ma peinture, c'est le vertige. Mourir pour moi, ce n'est pas arrêter de respirer, c'est chuter. Quand mes amis poètes et écrivains m'ont fait découvrir Edgar Poe, le maelström faisait déjà partie de mon existence. »

Pourquoi avoir réalisé si peu de portraits de tous ceux que vous avez côtoyés ?

« Quand je peins un portrait, je suis dans un état quasi médiumnique, je vois des choses. Je tiens cela de ma grand-mère. Je songe à un ami que j'ai portraituré dans un état convulsif. Trois mois plus tard, il est tombé gravement malade. »

Qu'en est-il du portrait de l'écrivain James Lord, auteur d'une biographie consacrée à Giacometti ?

« Son portrait était un défi pour moi, parce que James Lord avait été portraituré par Picasso, Giacometti et Balbus. Je suis parti d'une remarque de Giacometti, qui lui avait dit qu'il ressemblait à un "bandit". Mes portraits de lui sont un peu taillés à la hache. La représentation du bassin était difficile car il s'asseyait comme une femme, j'ai donc un peu traité le corps comme un bloc, à la manière du Balzac de Rodin. J'adorais les plâtres du musée Rodin de Meudon, au point qu'ils étaient devenus une quasi obsession. Il y a souvent dans mes dessins ce côté Balzac de Rodin. »

L'art vous-a-t-il sauvé ?

« Mon destin paraissait tout tracé. Ma grand-mère paternelle m'avait arrangé un mariage avec une jeune fille juive, enfant unique, dont la famille possédait six magasins rue de Turenne. Je ne voulais pas de ce destin. Quant à ma mère, elle s'opposait à ce que je sois peintre. Je l'ai quittée à l'âge de 16 ans et nous avons été séparés pendant quatre ans. A deux reprises, j'avais miraculeusement échappé aux camps. Je n'acceptais d'être prisonnier que de moi-même, pas des autres. Durant ces années difficiles, j'ai résisté. J'étais un révolté.

« L'art peut sauver ou détruire, je songe à Riopelle qui a souffert du manque de reconnaissance. En ce qui me concerne, je n'avais pas d'alternative. »

G. N.

Sam Szafran
Entretien avec
Alain Veinstein,
Paris, Flammarion
2013, 256 p.

Sam Szafran,
« Hommage à
Jean Clair » (2012)



Un fanatisme lyrique

● ● ● **Tuana Gökçim Toksöz**, Genève
Journaliste

In Love With Federer, de

Denis Maillefer

en tournée : 12 mars 2013, Maison des arts (Thonon) ; les 4 et 5 avril, Château Rouge (Annemasse) ; du 16 au 18 mai, Théâtre des halles (Sierre), du 22 au 26 mai, Arsenic (Lausanne)

Deux hommes, debout, face au public, content leur amour pour Roger Federer. A leurs pieds, une multitude d'écrans plasma affichent en boucle des images de matchs épiques menés par l'ancien numéro un mondial. Tour à tour, Denis Maillefer et Bastien Semenzato prennent la parole pour commenter, décorifier le jeu du tennisman, et témoigner leur affection pour lui. Dans leurs monologues, ils essaient de comprendre cette passion risible, qu'ils poétisent en citant Pindare, Homère ou encore Racine.

Une pièce de théâtre consacrée à l'effigie de ce personnage, qui attire et attise les passions, cela interpelle dans un premier temps. En y réfléchissant, la tâche paraît vite ardue. Comment amener à la scène cet amour du sport et cette adoration que suscitent certaines célébrités ?

« *In love with Federer* »



Le metteur en scène lausannois Denis Maillefer a relevé le défi et livre ici une performance pleine d'authenticité. Les supporters de Federer sont amenés à replonger dans les tournois qui ont marqué la carrière du sportif : Wimbledon 2002, Roland-Garros 2007, Open d'Australie 2009... Par son : « On déteste les autres [...] parce qu'on l'aime ! », Bastien Semenzato se fait porte-parole des sentiments fanatiques qu'éveillent les affrontements contre d'autres joueurs et en particulier contre Rafael Nadal. Les passionnés de sport retrouvent les moments d'angoisse et les comportements superstitieux qui frôlent le ridicule. Tandis que les personnes loin de cet univers reconnaissent leurs partenaires.

L'amour du sport a réuni Bastien Semenzato et Denis Maillefer, son professeur. *In love with Federer* est leur troisième collaboration après *Gênes 01* et *Nature morte dans un fossé*. Cette ode à Roger Federer laisserait penser que les interprètes ont pu approcher le tennisman. « La chose paradoxale et absurde est qu'on ne l'a jamais vu jouer en vrai. » Le petit écran a nourri leur fantasme. Une incongruité révélatrice, mise en relief, d'entrée, par cette citation de David Foster Wallace : « Le tennis à la télévision est à la réalité du tennis, ce que mater un porno est à l'amour. »

T. G. T.

Un Hamlet des temps modernes

Otto Weininger (1880-1903)

● ● ● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

L'œuvre (courte) et la vie (brève) d'Otto Weininger¹ sont particulièrement intéressantes à étudier à une époque comme la nôtre qui ne sait plus et qui ne veut plus savoir ce que c'est qu'être ou ne pas être, vivre ou ne pas vivre, ce qu'est homme, ce qu'est femme, masculin ou féminin, parents ou enfants, maîtres et élèves. *Otium ou negotium*, travail et loisir, action et réflexion, dans son désir funeste, morbide, fusionnel, romantique et panthéiste (si tant est qu'on mette du divin là-dedans) d'abolir toutes les distinctions, toutes les hiérarchies, toutes les subordinations et toutes les oppositions. Ce qui revient à abolir la durée, pour ne plus vivre que dans un instant qui n'aurait pas plus d'ancêtres et de descendants, de passé et d'avenir que l'homme moderne lui-même.

En fait toutes les oppositions ne sont pas abolies, la *tabula rasa* n'est pas totalement réalisée. Il en est une qui subsiste, et qui est de taille. C'est celle qui est au cœur de toute l'orientation moderniste et qui dresse la culture, volontaire et consciente, à ce qu'on est

et à ce qu'on reçoit, malgré soi (c'est le cas de le dire), par nature, par filiation et par héritage. Or, derrière toutes ces destructions, déconstructions, abolitions, ce qui est visé au premier chef, c'est le principe d'identité lui-même qui dit qu'une chose est une chose et non pas son contraire, qu'un homme est un homme et qu'il n'est pas une femme.

Mais l'homme moderne (y compris sa contrepartie féminine, car ils sont deux à avoir perpétré ce crime) se sent prisonnier d'une essence qui le définirait pour toujours sans qu'il ait eu son mot à dire, d'une morale qui lui serait imposée sans qu'il ait eu à l'inventer (ce qui est une contradiction dans les termes, mais l'homme moderne n'est pas à une contradiction près) ou à la réinventer sans cesse (ce qui lui permet de dire blanc aujourd'hui et noir demain) sans se sentir tenu par les lois de la logique. Une essence, une définition, une limite sont pour lui des limitations, des prisons dont il cherche à s'évader. Se soumettre aux règles de la grammaire et de l'orthographe est blessant pour sa dignité. Quoi ! Il n'inventerait pas lui-même son propre langage, quitte à le réinventer sans cesse, lui qui s'est conçu comme un Créateur et comme un Lucifer ?

Otto Weininger,
Sexe et caractère,
Lausanne, l'Âge
d'homme 2012, 292 p.

1 • Philosophe juif autrichien, converti au christianisme, auteur de *Geschlecht und Character*. Il se suicida à l'âge de 23 ans. (n.d.l.r.)

Ultime baiser

Otto Weininger était un juif vivant dans la Vienne décadente et romantique (décadente parce que romantique et vice versa), cette Vienne de la fin du XIX^e siècle qui avait accouché de la psychanalyse freudienne comme l'un des derniers avatars du romantisme. Le surréalisme continua cette voie, et tout ce qui s'est fait depuis est marqué à jamais du sceau du romantisme, le romantisme étant par définition ce qui refuse le temps, l'incarnation, la durée, ce qui doit éclater à tout instant, changer de forme dans le moment présent, ce qui se veut perpétuellement en mouvement et un objet de scandale. Le scandale comme l'orgasme à répétition et ininterrompu. La balle de pistolet en plein cœur et traversant tous les cœurs. Car si la poésie, selon les surréalistes, doit être une œuvre commune et collective, le suicide lui aussi doit être commun et collectif et éteindre l'humanité toute entière dans un ultime baiser d'adieu.

Le romantisme aboutit logiquement au suicide, apanage et gloire de l'homme. Puisque la vie n'a pas de sens (transcendant et donné de toute éternité), le seul sens qu'on peut lui donner, c'est de la refuser par un geste si possible théâtral. Le romantisme nous offre comme ultime chandelle de son feu d'artifice, le désespoir métaphysique exprimé par l'acte gratuit, dont le crime en général (notamment l'assassinat) ou le crime envers soi-même est le prototype et la porte de sortie. Influence de Gide et des *Caves du Vatican*.

Voici comment Aragon, le communiste surréaliste, définit le suicide : « Boulevard Bonne-Nouvelle un jeune employé (pourquoi employé ?) se rend hâtivement à son travail. Tout à coup, il s'arrête. Fou-rire. Un témoin l'entend dire :

« Si c'est une brune. » Une femme brune aussitôt le dépasse. Le jeune homme se tue. Dans sa poche, il y avait une lettre pour remercier d'une invitation à dîner. » Dandysme de la vie jouée sur un coup de dés.

Un geste métaphysique

Un des premiers dadaïstes, Jacques Vaché, se supprimait dès 1918. Si l'on se tuait avant de s'en aller ? En effet, en effet. Et on arrive à Dostoïevski qui, né dans le romantisme lui aussi, ayant absorbé dans sa jeunesse tous ses poisons, le retourne et le met en face de ses contradictions.

Dostoïevski nous dit d'entrée de jeu : « Je suis un enfant du doute et de l'incroyance. » Mais il ne peut en rester là. Il ne veut vivre dans l'incertitude et dans la négation. C'est à lui qu'il faut remonter pour comprendre la manière dont les intellectuels (on dirait presque que c'est lui qui a inventé ce vocable d'intellectuel pour définir et stigmatiser ces déracinés) de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle entendirent le suicide. Le suicide pur, l'acte gratuit prôné par Gide et les surréalistes. Gratuit parce que purement et froidement métaphysique.

« - Si Dieu n'existe pas, je suis Dieu, dit Kirilov, l'un des personnages des *Possédés*. - Pourquoi ? - Si Dieu existe, tout dépend de lui et je ne puis rien en dehors de sa volonté. S'il n'existe pas, tout dépend de moi et je suis tenu d'affirmer mon indépendance. L'homme n'a fait qu'inventer Dieu pour vivre sans se tuer. » Kirilov n'est pas sûr que Dieu n'existe pas. Il parie sur son inexistence tout comme Pascal avait parié sur son existence. Mais si Dieu n'existait pas, Kirilov n'existerait pas non plus et il ne

pourrait articuler un seul mot, une seule pensée. Il lui serait impossible de se dresser contre lui et de proclamer son athéisme.

Contrairement à Dostoïevski, Malraux, écrivain romantique et névrotique s'il en est, quitte, lui, le terrain purement métaphysique pour se placer sur celui de l'esthétisme, qui a toujours exercé sur lui une irrésistible attraction. Ses personnages sont tous plus ou moins des aventuriers de l'au-delà qui s'expriment comme ce personnage de la *Voie Royale* : « Toute ma vie dépend de ce que je pense du geste d'appuyer sur cette gâchette au moment où je suce ce canon. Il s'agit de savoir si je pense : je me détruis ou j'agis. La vie est une matière, il s'agit de savoir ce qu'on en fait, bien qu'on n'en fasse jamais rien, mais il y a plusieurs manières de n'en rien faire. » Le revolver est alors une bonne garantie. On le porte sur soi comme les patriciens romains portaient du poison dans le chaton de leur bague.

Impasse philosophique

Il y a plusieurs façons d'attirer sur soi l'attention. Le suicide est la plus spectaculaire mais pas forcément la plus aristocratique. Il faut ranger parmi les suicides métaphysiques le célèbre suicide d'Otto Weininger, conclusion logique d'une impasse philosophique. Ne pouvant dénouer le nœud qui l'étranglait, Weininger l'a tranché.

Weininger fut amené à découvrir l'existence de la bisexualité chez les humains et à la démontrer dans un ouvrage intitulé *Sexe et caractère*. Selon lui, il n'y a pas d'homme ni de femmes complets, mais une juxtaposition en chacun de nous de cellules masculines et féminines.

C'est la prédominance des unes sur les autres qui détermine le sexe. Proust d'ailleurs est arrivé à une théorie analogue.

Ce livre, qui fit grande impression sur Freud qui fut l'un des premiers à saluer le génie de son jeune collègue, est empreint d'une misogynie scientifique et glaciale. Il dénie à la femme, au principe féminin plutôt, non seulement toute vertu mais aussi tout droit à l'être. Si Weininger avait été un médiocre ou un lâche, il aurait pu vivre tranquillement malgré ses théories, mais son courage lui interdisait les compromis lénifiants qui permettent aux hommes de ne pas vivre en accord avec leurs principes. Après avoir tenté en vain de se convertir au protestantisme kantien et au wagnérisme, il prit conscience de son dilemme : « Mon œuvre doit périr, dit-il, ou moi je dois périr. » Et il se tua d'une balle de revolver au cœur, se hâtant de porter son doute aux pieds de l'Eternel pour en obtenir la solution. Car plus d'un suicidé a cru en Dieu, malgré sa peur de l'enfer.

Si certains pensent qu'en changeant de sexe (ou de prison) on tue le vieil homme en soi, ils se trompent. Il n'y a qu'une façon de détruire en soi le vieil homme (tant chez l'homme que la femme), c'est la méthode préconisée par l'Evangile et par saint Paul. Elle est dans le renoncement total au monde. C'est à quoi aspirait le jeune philosophe juif autrichien. Mais sa conversion au christianisme ne fut pas assez profonde et le romantisme qu'il avait bu au biberon dicta son geste ultime, sans diminuer pour autant sa noblesse d'âme.

G. J.

Loyola, Ricci, Clavius & Cie

Mark Rotsaert,
Les Exercices spirituels. Le secret des jésuites, 96 p.

Benoît Vermander,
Les jésuites et la Chine. De Matteo Ricci à nos jours, 150 p.

François Euvé,
Mathématiques, astronomie, biologie et soin des âmes. Les jésuites et les sciences, 150 p.

Trois ouvrages de la
Petite Bibliothèque
jésuite, Lessius,
Bruxelles 2012

Les ouvrages qui viennent de paraître dans la nouvelle *Petite Bibliothèque jésuite* satisferont la curiosité des lecteurs en quête d'informations fiables sur les jésuites. Ils sont les trois premiers petits livres d'une série destinée à former une sorte de modeste encyclopédie sur les jésuites. Les auteurs sont de bons connaisseurs de leur sujet.

Mark Rotsaert présente les *Exercices spirituels*, l'école par laquelle passe tout jésuite et où il acquiert la forme spécifique de la Compagnie. Spécialiste du renouveau spirituel dans l'Espagne des XV^e et XVI^e siècles, l'auteur commence par situer les *Exercices spirituels* parmi les mouvements religieux de l'époque. Si Ignace de Loyola a été marqué par certains courants de son temps, ses *Exercices* sont nés de sa propre expérience, d'où leur originalité.

Le livret des *Exercices* n'est pas un livre de lecture, mais un guide pour l'action qui propose une série de conseils en vue d'une expérience. Bien que la seule manière de les connaître soit de les pratiquer, Mark Rotsaert invite le lecteur curieux et pressé à s'en faire une idée, nécessairement un peu superficielle, en survolant leur parcours.

Suivant les cultures où ils s'inscrivent, leur interprétation et leur pratique ont bien évolué du XVI^e siècle à nos jours et font l'objet d'un intéressant raccourci historique en fin de volume. Les diverses formes actuelles de proposer les *Exercices* y sont esquissées. Celui ou

celle qui désire aller plus avant dans leur connaissance y trouvera peut-être une proposition à sa mesure.

Avec la Chine

Benoît Vermander, directeur de l'Institut Ricci à Taïwan et professeur à l'Université d'Etat Fudan à Shanghai, retrace l'épopée des jésuites en Chine, de ses débuts avec l'extraordinaire Matteo Ricci jusqu'à nos jours.

Depuis François Xavier, mort aux portes de la Chine en 1552, les jésuites entretiennent des rapports privilégiés avec l'Empire du Milieu. Ils s'y inculturent comme peu d'autres, adoptant les coutumes locales, maîtrisant la langue, collaborant avec les scientifiques et les hauts fonctionnaires de la cour. Ils travaillèrent au calendrier qui régissait les relations entre le Ciel et la Terre, établirent des cartes de l'Empire, scrutèrent le ciel, enseignèrent les mathématiques euclidiennes.

A la suite de Ricci, des hommes comme les Pères Johann Schreck, Adam Schall von Bell, Ferdinand Verbiest ont eu leurs entrées dans la Cité interdite et ont occupé des postes de confiance dans les structures de l'Empire. Au cours des siècles, tantôt hommes de confiance de l'empereur, tantôt persécutés et martyrs, la présence et l'influence de la Compagnie subit les aléas de la politique de l'Em-

pire et des querelles internes aux catholiques, comme la regrettable condamnation des rites chinois.

La Chine reste toujours une terre de prédilection pour la Compagnie, qui y a maintenu sa présence au-delà des persécutions et des expulsions. Entre 1842 et 1947, un total de 1576 jésuites ont travaillé en Chine. Français, Autrichiens, Allemands, Italiens, Espagnols, Portugais, Hongrois, Irlandais, Américains, Canadiens sont présents dans de nombreuses provinces, évangélisant ou animant les études chinoises. En 1949, ils étaient encore 930 en Chine.

Moins nombreux aujourd'hui, les jésuites sont à Macao, à Taïwan et sur le continent, engagés dans le travail intellectuel, l'action sociale, la spiritualité, animant le dialogue de plus en plus nécessaire entre la Chine et le monde occidental.

Avec les sciences

En se limitant à trois domaines, les mathématiques, l'astronomie et la biologie, François Euvé, qui est agrégé de physique et enseignant à Paris, réussit à présenter une passionnante synthèse des relations des jésuites avec les sciences, depuis les origines à nos jours.

Quasiment contemporaine du début de la science moderne, la Compagnie participe largement à la révolution scientifique. Si certains jésuites voient d'un œil trop critique ceux qui remettent en cause la vision aristotélicienne du monde, d'autres travaillent et enseignent dans la mouvance des découvertes de Copernic, Galilée, Kepler, Brahé, Newton et, plus tard, Darwin. Des théoriciens et des chercheurs jésuites se profilent dans toutes sortes de domaines scientifiques : les mathématiques,

l'astrologie, la physique, la biologie, l'optique, la météorologie, le géomagnétisme, l'ethnologie, la paléontologie, etc.

Si Jules Michelet reproche aux jésuites de manquer de vrais « grands hommes », grâce à leur vaste réseau de collèges, ils exercent néanmoins une influence décisive sur la formation scientifique des élites. Ainsi au XVIII^e siècle, le quart des observatoires européens relève de la Compagnie.

Sans oublier les travaux scientifiques des jésuites qui ouvrirent les portes de la Chine, l'auteur dresse le portrait d'autres personnalités dont : Christoph Clavius, professeur de mathématiques au Collège Romain, un des concepteurs du nouveau calendrier et dont l'enseignement a influencé Galilée ; Athanase Kircher, adepte de la science totale, qui, en 1651, ouvre un premier musée à Rome réunissant toutes sortes d'objets en provenance du monde connu ; Roger Boscovich, authentique homme des Lumières, omniscient, qui pratique la physique et la météorologie et qui finira comme directeur de l'optique de la marine française ; Teilhard de Chardin qu'il n'est plus besoin de présenter.

Aujourd'hui encore, de nombreux savants jésuites sont actifs dans divers domaines des sciences exactes. Ce qui les caractérise : une grande confiance dans la raison humaine, une recherche et un enseignement sur fond de transcendance.

Pierre Emonet s.j.

■ Eglise

Collectif

Textes de Pères de l'Eglise***Riches et pauvres dans l'Eglise ancienne***

Paris, J.-P. Migne 2011, 402 p.

Basile de Césarée, Grégoire de Nysse et Grégoire de Naziance en Cappadoce, Clément d'Alexandrie, Jean Chrysostome à Constantinople, Ambroise à Milan, Augustin en Afrique du Nord, ceux qu'on appellera plus tard les Pères de l'Eglise, vivaient entre les III^e et V^e siècles de notre ère, dans un monde aux profondes inégalités sociales, où le christianisme s'était lentement implanté. Ce recueil réunit les sermons et les homélies qu'ils ont prononcés dans ce contexte.

Investis pour la plupart d'entre eux des fonctions d'évêques, ils adressent à leurs ouailles des propos vigoureux, voire virulents, dans une prose imagée dont les périodes balancées portent la marque de la rhétorique classique dont les ont nourris les études poussées qu'ils ont faites, étant issus, Augustin mis à part, de milieux privilégiés.

Ils n'entendent pas changer la société, même si prévaut chez eux l'idée de l'égalité originelle des hommes. On n'est pas coupable d'être riche, mais si on l'est, il faut partager ses richesses (et ils n'ont pas manqué de prêcher d'exemple). Et s'il convient de faire l'aumône, ce n'est pas par bonté d'âme ou par compassion, mais pour répondre à une exigence de justice. Quant à la manière d'acquérir la richesse, tous condamnent l'accaparement des terres, la spéculation et particulièrement l'usure ; ils encouragent au contraire le prêt sans intérêt car « qui prête sans intérêt à Dieu pour débiteur ».

Jean Chrysostome, qui à coup sûr, par ses propos imagés, n'a pas usurpé le surnom de *bouche d'or*, impute à l'argent, cette bête qui ne cesse de faire des petits, la prolifération des lapins. Il stigmatise aussi la vie licencieuse des grands, ce qui lui vaudra d'ailleurs des démêlés avec l'impératrice Eudoxie.

Si un récit tiré de la Bible sert souvent de point de départ aux homélies ici rassemblées, les exemples cités n'ont en revanche rien de livresque et ils traduisent de manière

vivante l'observation de la réalité quotidienne : l'exclusion (c'est Grégoire de Nysse évoquant le sort des lépreux avec des accents vibrants de compassion humaine), la spirale de l'endettement, les accidents de travail. Cela rend ces textes proches de nous, en dépit des siècles qui nous en séparent.

Renée Thélin

Timothy Radcliffe***Faites le plongeon****Vivre le baptême et la confirmation*

Paris, Cerf 2012, 328 p.

Prestigieux ce tour d'horizon concernant notre façon de croire et notre comportement humain ! « Nous faisons alors le plongeon, en acceptant d'être aimés comme nous sommes, d'être touchés par la grâce de Dieu et d'être délivrés du pouvoir de la mort », écrit l'auteur à la fin du livre, après avoir expliqué en détail l'impact du baptême et de la confirmation. Gestes et paroles prennent un relief étonnant, en lien avec Dieu présent dans le concret de notre vie quotidienne et ses multiples ramifications. Rarement l'humain et le spirituel, le visible et l'invisible, l'éphémère et l'éternel sont décrits avec tant de perspicacité et de réalisme.

Ce petit traité du comportement chrétien et humain conforte l'espérance et la confiance en Dieu et en la vie, dans notre univers complexe et dans notre Eglise inquiète. Sur ce dernier point, l'auteur, lucide sur la situation actuelle, exprime une vision positive originale. Par exemple : « Nos gens se plaignent souvent d'un cléricalisme grandissant, ce qui est une défaillance de l'Eglise dans la reconnaissance de la dignité et de la sagesse des laïcs... » Ou encore : « Nous avons besoin de responsables d'Eglise qui aient le courage de nous tenir ensemble et de prendre soin de l'ensemble du troupeau, en particulier de ceux qui sont en marge. » Le texte, imprégné d'humour anglais, présente de nombreux faits et des citations d'auteurs qui contribuent à une bonne compréhension des sujets abordés.

A Oxford, Timothy Radcliffe, ancien maître de l'Ordre des dominicains, a écrit cinq livres, tous appréciés. Il enseigne et prêche dans de nombreux pays.

Willy Vogelsanger

■ Littérature

Pierre Béguin***Vous ne connaîtrez ni le jour ni l'heure***
Roman

Vevey, de l'Aire/Philippe Rey 2013, 188 p.

Le narrateur apprend la bouleversante nouvelle de la bouche de ses parents : ils se suicideront ensemble le 28 avril, avec l'aide d'Exit. « Depuis trois semaines, je sais ce qu'aucun être humain ne devrait savoir. » Le livre est le récit poignant d'une attente, pendant laquelle le narrateur s'efforce de comprendre la décision de ses parents. Il revoit l'histoire de ses rapports avec son père et sa mère, tissée de tensions, de malentendus, de silences. En tricotant les fils contrastés de cette histoire, il parvient à les organiser. Tandis que ses parents ont cherché la paix dans la mort volontaire, il trouve la paix pour vivre : « Il est temps maintenant de retrouver le chemin de la vie... »

Ce livre, d'une belle écriture, ressemble à s'y méprendre à un témoignage, mais il s'agit d'un roman, d'une fiction. Ce récit n'entre donc pas dans la catégorie des réalités vécues, que devrait prendre en compte une réflexion sur le suicide assisté. En lisant ce roman, on cueille d'intéressantes pensées, parfois profondes, on traverse des émotions intenses, mais on n'entre pas dans le réel.

L'auteur ne se livre pas à une analyse de la situation du suicide assisté en Suisse. En annexe, il se contente de citer notre code pénal : l'art. 114, qui interdit l'euthanasie même par pitié et sur demande du patient, et l'art. 115, qui ne punit pas l'incitation et l'aide au suicide en l'absence de « mobile égoïste ». Aucune réflexion dans ce livre sur la discutable cohérence de ces deux articles, ni sur les motifs qui ont poussé le législateur, en 1941, à ouvrir une porte à l'incitation et à l'aide au suicide. Pas un mot sur la montée en force d'une organisation telle qu'Exit ni sur l'augmentation des suicides assistés, alors que le nombre total des suicides régresse.

L'auteur a choisi de nous faire partager des émotions et des pensées subjectives. On ne cherchera donc pas dans cet ouvrage des données factuelles, juridiques ou politiques, ni un éclairage sur le problème de l'incitation et de l'aide au suicide, telles que

pratiquées dans notre pays, sous le couvert d'une loi surannée. Est-ce un bon roman ? Oui. Une étude ? Non.

Michel Salamolard

Gérard Joulé***La forêt du mal****Racine, Baudelaire, Proust*

Lausanne, L'Âge d'Homme 2012, 312 p.

Le lecteur aura plaisir à retrouver la plume de Gérard Joulé dans ces essais denses et sans concession. Le prétexte en est une relecture à frais nouveaux de trois « monuments » de la littérature française, Jean Racine, Charles Baudelaire et Marcel Proust.

Il ne s'agit pas de critique littéraire aseptisée. L'enjeu en est plutôt de retrouver les plaisirs de la littérature en fouillant le tréfonds de l'âme tourmentée de ces grands auteurs. En fait, c'est toute la tradition littéraire occidentale qui nourrit les branches, les feuilles et les racines entrelacées de la grande sylve impénétrable où Gérard Joulé fraye son chemin. Stendhal y croise Kierkegaard, Hugo, Joseph de Maistre et bien d'autres. Le Diable, toujours prêt à isoler ce qui ne doit être que distingué, apparaît à chaque avancée vitale, comme dans l'Evangile purifié de ses interprétations douçâtres. Les inquiétudes jansénistes de Racine croisent les tourments métaphysiques de Baudelaire, et l'acribie distanciée de Proust révèle, plus qu'elle ne cache, un psychisme torturé par l'angoisse existentielle. En taillant son chemin dans cette *Forêt du mal*, Gérard Joulé révèle le ressort de ce qui le pousse à écrire : une lucidité douloureuse, exacerbée par les contradictions de l'expérience humaine. Loin de ces prédicateurs un peu diabétiques qui transforment en sucre le sel de l'Evangile, une sensibilité à fleur de peau conduit Gérard Joulé à mettre au jour le tragique et la dignité d'une existence humaine qui ne se paie pas de mots.

Etienne Perrot

Marie-Luce Dayer
Des maisons... des chemins

Contes et récits

Préface d'Albert Longchamp

Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2012,
 80 p.

Présence, patience, écoute de son soi intérieur, confiance, joie, encouragement, ténacité, patience, reconnaissance, entraide... des mots qui labourent la soif de vivre, la soif d'être, tout simplement, où d'aucuns se retrouveront... Ces contes sont comme des trésors à découvrir, comme des pierres précieuses exposées au marché mais qui ne sont pas à vendre ; pierres dont les vertus thérapeutiques éclatent dans la beauté gratuite de la contemplation. Chacun a sa mission, sa force, comme une loi inscrite au fond de son cœur, pour y découvrir le trésor poétique de l'attention au moment présent.

Marie-Thérèse Bouchardy

■ **Témoignages**

Jeff Roux

Jésus, mon ami, mes emmerdes

Témoignage d'une rencontre

St-Maurice, Saint-Augustin 2012, 150 p.

Voir fleurir la joie de vivre dans un terrain chaotique réjouit le lecteur à travers deux aspects : l'être humain, en toute situation, est capable de grandeur d'âme, et Dieu accompagne chacun, malgré un parcours tumultueux.

Quatre épisodes surtout constituent des moments-clés dans la vie de cet étudiant, habitant près de Sion, en quête de sens : le camp de silence durant 10 jours avec 60 participants dans le Jura bernois, la redécouverte de la Bible et la lecture de l'Évangile, la méditation-adoration devant la croix, et le service auprès des malheureux durant cinq semaines, à Calcutta, chez les sœurs.

Le point de départ : « Il est une heure de l'après-midi. J'essaie de me tirer du lit... Je suis rentré à 5 heures du matin... Mon porte-monnaie est vide... Je n'ai plus aucun souvenir de la soirée... Je me sens mourir intérieurement... Pourquoi vivre si c'est pour mourir et tout oublier ? » L'arrivée, cinq

ans plus tard : « Je suis bouleversé... Par son regard, il vient de me rendre toute ma dignité d'homme. Ma vie prend soudainement tout son sens. » Puis, une année après : « Je me trouve deux jours par semaine à étudier de la théologie. Je me forme pour pouvoir travailler dans mon Eglise. »

L'écriture légère, simple, presque sur le ton de la conversation, nous rend proche de Jeff. Dans sa joie d'avoir découvert un sens à sa vie au milieu d'innombrables questionnements, il a du plaisir à partager son bonheur et les moments lumineux susceptibles de conforter autrui.

Willy Vogelsanger

Paul Myers

Un pasteur à Compostelle

Récit et réflexions au fil du pèlerinage

Genève, Labor et Fides 2012, 202 p.

Sous la direction de

Gabrielle Nanchen et Louis Mollaret
Compostelle Cordoue

Marche et rencontre

St-Maurice, Saint-Augustin 2012, 134 p.

Entre chemin et vie courante, le témoignage du pasteur américain Paul Myers est plus qu'un reportage plein d'observations d'un pèlerin sur le *Camino*. Avec intelligence et humour, il nous intéresse par ses réflexions et son ouverture, en rapport avec ce qu'il vit dans sa marche ou dans la vie. Ce livre n'est pas seulement un reportage sur le Chemin de Compostelle, mais il nous entraîne vers nos propres questions, dans un cheminement vers soi.

Le deuxième ouvrage est une plaquette fort attrayante sur Compostelle-Cordoue. Son originalité réside dans la démarche entreprise pour créer des conditions de rencontre et de dialogue avec les musulmans. En 2010, des pèlerins ont relié les deux villes et ont organisé un colloque à Cordoue. Nous trouvons ici les témoignages de ces marcheurs, élargis au dialogue christianisme-islam initié à Mar Moussa (Syrie) ou à Moulay Abdessalam (Maroc). Une initiative à soutenir en cette période d'intolérance et de violence, confrontée à la montée des intégrismes et des peurs.

Marie-Thérèse Bouchardy

Agthe Diserens Catherine, *Sexualité et handicaps. Entre tout et rien*, St-Maurice, Saint-Augustin 2013, 222 p.

Assaël Jacqueline, *L'épître de Jacques*, Genève, Labor et Fides 2013, 290 p.

Aurenche Guy, *Le pari de la fraternité. Entretiens avec Aimé Savard*, Paris, Atelier 2012, 240 p.

Bergamín José, *Les idées lièvres (Aphorismes et notes en marge)*, Saint-Sulpice-La-Pointe, Les Fondateurs de Briques 2012, 306 p.

*****Col.**, *Jésuites hongrois sous le pouvoir communiste*, Bruxelles, Lessius 2012, 400 p. [44369]

*****Col.**, *Jean Calvin et Thomas Hobbes. Naissance de la modernité politique*, Genève, Labor et Fides 2013, 364 p. [44375]

*****Col.**, *La christologie chez les mystiques rhénans et Nicolas de Cues*, Paris, Cerf 2012, 212 p. [44376]

*****Col.**, *Perspectives oecuméniques. 50 ans après Vatican II*, Genève, Eglise catholique romaine - Genève 2013, 88 p. [44421]

Dumas Bertrand, *Mystique et théologie d'après Henri de Lubac*, Paris, Cerf 2013, 544 p.

Dutoit Bernard, *Voiles au vent. Poèmes, Hennebont*, Société des auteurs et poètes de la francophonie 2012, 200 p.

Farron Pierre, *Dis, pourquoi tu travailles ? Sens du travail entre théologie et sciences humaines*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2012, 256 p.

Fossey Brigitte, *Mon abécédaire spirituel*, Paris, Le Cherche midi 2012, 182 p.

Gertrude d'Helfta, « *Le Héraut de l'amour divin* ». Livre II, Paris, Cerf 2013, 160 p.

Legrain Michel, *Un missionnaire français au cœur de la décolonisation. T. I*, Paris, L'Harmattan 2012, 394 p.

Legrain Michel, *Un missionnaire français au cœur de la décolonisation. T. II*, Paris, L'Harmattan 2012, 382 p.

Marcovits Paul-Dominique, *Pardonner... jusqu'où ?* Paris, Cerf 2013, 98 p.

Maystre Lucien Y., *Mon nom est : « Je te cherche »*. Chemins de rencontre, Lausanne, Lucien Maystre 2012, 186 p.

Panikkar Raimundo (Raimon), *Pluralisme et interculturalité*, Paris, Cerf 2012, 446 p.

Paulin de Nole, *La lettre au service du Verbe. Correspondance de Paulin de Nole avec Ausone, Jérôme, Augustin et Sulpice Sévère (391-404)*, Paris, J.-P. Migne 2012, 364 p.

Pelluchon Corine, *Tu ne tueras point. Réflexions sur l'actualité de l'interdit du meurtre*, Paris, Cerf 2013, 102 p.

Riat Patrick, *Rebondir... Comprendre et gérer le changement en entreprise*, Genève-Bernex, Jouvence 2012, 94 p.

Stolz Jörg, *Le phénomène évangélique. Analyses d'un milieu compétitif*, Genève, Labor et Fides 2013, 340 p.

Stucki Pierre-André, *Les ruines de la chrétienté. Visite guidée*, Genève, Labor et Fides 2013, 174 p.

Thalmann Yves-Alexandre, *Devenir âme soeur... pour faire grandir l'amour !* Genève-Bernex, Jouvence 2013, 94 p.

Ces livres peuvent être empruntés au

CEDOFOR

le Centre de documentation et de formation religieuses

18, r. Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève
☎ 022 827 46 78

Horaires d'ouverture :

le lundi, de 14h à 17h,
du mardi au jeudi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
et le vendredi, de 9h à 12h.

Pour vous abonner à ses services :

www.cedofor.ch

Neige

C'est beau, c'est tellement beau. Voilà tout ce que je peux dire depuis une semaine, chaque matin en me levant, et chaque soir en me couchant, et chaque heure de la journée en contemplant ce paysage irréel, inviolé, magique. C'est beau, c'est tellement beau. C'est tellement... les superlatifs me manquent. Normal ! Cela fait des siècles que je n'ai plus mis les pieds en montagne en hiver. Mes dernières vacances de neige doivent remonter aux années 70, et pour autant que je m'en souviennne, elles consistaient principalement à luger en compagnie de deux mômes qui avaient toujours faim, froid et mal aux fesses. Pas le temps d'admirer la vue.

Tandis que là... là, c'est carrément l'ivresse. Pourtant, il y a toujours deux mômes qui font de la luge dans les parages, mais ce coup-ci, je m'en lave les mains. C'est leur mère qui s'y colle. Chacun son tour, hein ! Tandis que moi, bien à l'abri dans le chalet, je tricote, j'épluche les légumes pour le dîner, je fais des mots fléchés et je lis mon bouquin sur les OVNIS, sans ou-

blier de regarder périodiquement par la fenêtre pour me gorger de cette beauté sans pareille. La neige tombe en flocons serrés, effaçant les traces d'hier, dentelant les barrières, festonnant les sapins, et bombant couche après couche les bonnets blancs qui coiffent les maisons. Je sors sur la terrasse pour profiter à fond de ce renouveau silencieux et glacial.

C'est beau, c'est tellement beau. Je me sens comme une enfant découvrant les merveilles du monde. Et voici qu'un animal surgit de derrière un buisson, puis deux, puis trois, on dirait des chamois, ma parole. Pas possible, ils ont donc des chamois à Charmey ? Moi qui croyais que c'était une spécialité de haute montagne ! Quoi qu'il en soit, les bêtes gracieuses s'approchent en bondissant, déposent des crottes sous nos fenêtres (merci !), s'éloignent en direction du chalet d'en face, brouettent je ne sais quoi au passage. L'impression d'être une petite fille s'accroît. Une odeur suave de feuilles mouillées et de feu de bois vient parachèver l'illusion. Je me retrouve à l'âge de deux ans, dans le Valais de mon enfance, essayant de marcher parmi une neige si haute qu'il faut y creuser

des tranchées pour passer d'une maison à l'autre. Les joues me brûlent tant j'ai froid. Je pleure et maman me prend dans ses bras pour me ramener à l'intérieur. Elle me fait un biberon de phosphatine. Je m'endors dans mon petit lit blanc. Comme neige, évidemment.

... Pour me réveiller aussitôt sous l'effet de la culpabilité. Le souvenir d'un devoir à accomplir me lancine. Nom d'un p'tit bonhomme, j'avais des trucs à faire, moi, un article à écrire ! Même que ça devait s'intituler Femmes ou quelque chose comme ça - histoire de profiter du mois de mars, où l'on célèbre la Journée de la femme, pour crier ma rage et ma colère et mon indignation et mon dégoût face aux atrocités dont sont victimes tant de femmes de tous âges à travers le monde. Dans mes bagages, j'ai d'ailleurs emporté plein de coupures de presse à ce propos, ainsi qu'un cahier tout neuf pour écrire mon texte à la main, vu qu'il n'y a pas d'ordinateur au chalet.

Vite, vite, je déploie ma documentation sur la table, et ça fait comme une marée de boue ténébreuse, dégoulinante, nauséabonde, et j'ai beau faire,

je n'arrive pas à supporter un tel étalage de cruauté et de violence. C'est trop moche, trop sombre, trop obscène, trop incongru aussi, ça détonne trop dans le paysage. Alors, vite, vite, je range ces affreuses histoires de viols, de tortures, de mutilations et d'assassinats, et je me creuse la tête pour trouver un autre sujet, mais c'est peine perdue, vu qu'il ne me reste que trois lignes pour en parler, et de quoi pourrais-je bien parler en trois pauvres lignes sauf de la neige qui tombe, purifiant les miasmes, rafraîchissant mon âme qui en a tant besoin, et me rappelant qu'un jour, le blanc triomphera du noir, définitivement. Et ce sera beau. Ce sera tellement beau. Joyeuses Pâques !

Gladys Théodoloz

